

**TRANSITION ÉCONOMIQUE  
ZAÏM BENSACI : "ON N'A  
PLUS LE CHOIX, IL FAUT Y  
ALLER MAINTENANT !"**

Page 3



**ACCIDENT DE LA CIRCULATION  
AU SUD DE GHARDAÏA  
ONZE MORTS  
ET 16 BLESSÉS**

Page 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2355 - Lundi 15 décembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE,  
32<sup>ES</sup> DE FINALE**

**Le Doyen  
continue  
de broyer  
du noir**



Page 17

**AFFAIRE DE LA SAISIE DE L'AVION D'AIR ALGÉRIE**

## **UNE CRISE DIPLOMATIQUE EN VUE ?**

Page 3



**CONTREBANDE ET TRAFIC  
DE CARBURANT**

**L'étai se resserre  
aux frontières**

Page 5

**RETARD DANS LES TRAVAUX  
DU TERMINAL DE DJENDJEN  
UN AVERTISSEMENT  
POUR LE GROUPE  
SUD-CORÉEN DAEWOO**

Page 6

**LOCAUX COMMERCIAUX DANS  
LES CITÉS D'HABITATION**

**L'obligation  
de spécification préalable  
de la nature de l'activité**

Page 5



52.000

litres de carburant saisis à  
Tamanrasset par l'ANP.

40

familles vivant dans des  
logements insalubres  
relogées à El Tarf.

32.000

arbustes plantés à El-Bayadh  
dans le cadre d'un arbre pour  
chaque Algérien.

## Eliminer les points noirs sur le réseau routier

Un programme national visant l'élimination des points noirs sur le réseau routier à travers le pays a été élaboré par le secteur, a affirmé, samedi à El-Oued, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. S'exprimant lors de l'inspection d'infrastructures routières au deuxième jour de sa visite dans la wilaya, le ministre a fait état de l'élaboration, par son département, d'un "programme national global visant l'élimination des points noirs sur les réseaux routiers du pays, aussi bien de routes nationales, que de wilayas. Ce programme, a-t-il expliqué, "vient suite aux préoccupations soulevées par les citoyens dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la dégradation de l'état des routes qui a influé aussi bien sur la sécurité des personnes que sur l'état des véhicules". Abdelkader Kadi a fait part d'un autre programme concernant



l'ouverture de nouvelles routes susceptibles de désenclaver les zones reculées, notamment dans le Sud, en réponse aussi aux attentes du citoyen.

## Evaluer le système LMD pour avancer



Le système d'enseignement Licence-master doctorat (LMD) a besoin d'une évaluation "sérieuse" pour avancer et se mettre en conformité avec les standards internationaux, a indiqué, samedi à Alger, le directeur de l'Ecole nationale

supérieure de statistiques et d'économie appliquée, Ahmed Zakane.

"Ce système (LMD) contient beaucoup d'imperfections qu'il faut absolument prendre en charge pour pouvoir avancer, en vue de se hisser aux normes internationales d'enseignement universitaire", a déclaré à l'APS M. Zakane, en marge de la tenue d'un colloque international sur les enjeux et les défis des systèmes éducatifs dans le contexte de la mondialisation.

Il a expliqué qu'"actuellement, il existe un mélange entre l'ancien système classique et le nouveau système LMD", préconisant des études "sérieuses" pour faire le point sur ce système, en vue d'arriver à un niveau de qualité d'enseignement pour les étudiants.

Evoquant l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) par le milieu universitaire, M. Zakane a relevé que ces outils pédagogiques sont "souvent détournés de leur mission pédagogique", soulignant l'importance d'établir une campagne d'information pour mettre l'accent sur leur utilité et leur efficacité.

## Le centre de torture de Bordj-Nem à El Tarf réhabilité pour la mémoire

Le centre de détention et de torture, créé par l'administration coloniale à Bordj-Nem, à Drean vient d'être réhabilité pour en faire un lieu de mémoire, a indiqué samedi le directeur des moudjahidine, Saïd Charikhi.

Lancé il y a 3 ans, pour un montant de 30 millions de dinars, dans le cadre d'un programme visant à "préserver la mémoire de la Révolution par la réhabilitation des monuments et des lieux historiques", les travaux ont également donné lieu à l'érection d'une stèle commémorative à la gloire des martyrs de la guerre de Libération nationale, a ajouté ce responsable.

Bordj-Nem est le nom d'une villa, propriété d'un riche colon qui exploitait des dizaines d'hectares de terres agricoles dans les environs de Drean.

La bâtisse comptait plusieurs sous-sols que l'administration coloniale avait transformés, en 1956, en lieux de torture et de détention d'Algériens durant la Révolution.

Une deuxième opération portant sur l'équipement de ce centre de torture qui sera doté de mannequins (figurants moudjahidine et leurs tortionnaires), d'armes d'époque et de divers objets de

guerre, sera prochainement menée sur la base de témoignages de ceux qui ont connu et subi des tortures dans ce lieu sinistre, a ajouté M. Charikhi.



### Abdelkader Bensalah

"La réussite de la prochaine session sera un autre pas sur la voie de la réalisation de la stabilité du RND et de son édification sur de nouvelles bases démocratiques. Le parti rejette le non respect de la légalité, appelant à ne pas porter atteinte aux symboles de l'Etat et à taire les tentatives visant à jeter le discrédit sur les institutions constitutionnelles. Le parti s'indigne devant toutes les tentatives visant une escalade ou celles appelant à investir la rue, appelant les citoyens à la vigilance et à la pondération."



## Découverte à Boston d'une boîte enterrée par Paul Revere en... 1795

Une boîte enterrée par Paul Revere, l'un des héros de la guerre d'indépendance américaine, a été retrouvée jeudi à l'occasion de travaux de réfection dans les bâtiments du Congrès de l'Etat du Massachusetts à Boston.

La boîte qui n'a pas encore été ouverte aurait été placée en 1795 dans une pierre angulaire de l'édifice par Paul Revere et par son ami Sam Adams qui occupa les fonctions de gouverneur du Massachusetts. La découverte a été faite par des ouvriers qui intervenaient pour réparer une fuite d'eau dans le bâtiment.

La boîte, qui pourrait contenir des pièces de l'époque, des papiers et une plaque de métal fabriquée par Revere qui était orfèvre, va être examinée aux rayons X ce week-end et ne sera ouverte que s'il est établi que l'opération n'endommagera pas le contenu. Selon William Galvin, secrétaire de l'Etat, la boîte a déjà été exhumée, ouverte et inventoriée en 1855, son enveloppe en cuir s'étant détériorée avec le temps. L'actuelle boîte est en cuivre.

Elle sera remise à sa place dans les prochains mois, peut-être avec d'autres objets de l'époque, a ajouté William Galvin.

## Des champignons hallucinogènes à... Buckingham Palace

Des champignons hallucinogènes poussent dans les jardins de la reine Elizabeth II à Buckingham Palace, a découvert une émission de télévision diffusée pour Noël, faisant vendre les délices de la presse britannique.

C'est Alan Titchmarsh, un jardinier présentateur qui, en préparant une émission pour ITV, a découvert un amanite tue-mouches (*Amanita muscaria*) dans les jardins privés de la reine. Le champignon, reconnaissable entre tous avec son chapeau rouge truffé de points blancs, possède de puissantes propriétés hallucinogènes. Dans certaines cultures, il est consommé pour ses vertus hallucinogènes. Mais cela peut aussi rendre très malade. On avait coutume de le faire ingurgiter à l'idiot du village dont on buvait ensuite l'urine. Cela permettait de ressentir les effets sans souffrir des désagréments...

La découverte du champignon faisait, vendredi, la une du tabloïd *The Sun* qui montre, dans ses pages intérieures, un photomontage de la reine avec des yeux hallucinés.

Un porte-parole de Buckingham Palace a confirmé la présence du champignon dans les jardins mais s'est empressé d'ajouter qu'il n'était pas utilisé dans les cuisines du Palais.

AFFAIRE DE LA SAISIE DE L'AVION D'AIR ALGÉRIE

# Une crise diplomatique en vue ?

*L'affaire de la saisie de l'avion d'Air Algérie serait-elle devenue la cause d'une crise diplomatique entre l'Algérie et le Royaume de Belgique ? Tout porte à croire que cette affaire prend une tournure extrêmement grave.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, il a été indiqué que les ambassadeurs d'Algérie auprès du Royaume de Belgique et du Royaume de Hollande ont été « rappelés à Alger pour consultations ».

Cette décision intervient suite à la mesure prise de retenir et d'interdire de vol, à l'aéroport de Bruxelles, d'un avion de la compagnie nationale Air Algérie alors que toutes les voies de recours auprès des instances judiciaires compétentes n'ont pas été épuisées. Air Algérie avait indiqué samedi, dans un communiqué, qu'un avion de la compagnie a été retenu vendredi à l'aéroport de Bruxelles suite à un litige avec la société néerlandaise K'AIR BV, malgré la procédure légale engagée par la compagnie aérienne algérienne.



Une affaire qui constitue une grave atteinte au pavillon national.

Après mise en demeure pour faute d'exécution, le litige opposant la compagnie nationale à la société néerlandaise K'AIR BV concerne un contrat de vente d'appareils réformés signé le 6 juillet 2008 par les deux parties, selon les explications d'Air Algérie. K'AIR BV n'est pas parvenue à mettre en place le financement tel que prévu "en dépit des facilités" qui lui ont été accordés, poursuit-elle.

Après mise en demeure pour faute d'exécution, Air Algérie a procédé le 29 décembre 2009 à la résiliation de ce contrat de vente.

Par la suite, la société néerlandaise a engagé, le 17 mars 2011, une procédure d'arbitrage auprès de la Cour internationale d'arbitrage qui a rendu, le 31 mars 2014, une sentence condamnant Air Algérie. En conséquence, la compagnie aérienne nationale a engagé, le 7 mai 2014, un recours en annulation contre cette sentence. En dépit de la procédure

légale engagée par Air Algérie, la société K'AIR BV a fait procéder par la justice belge à la retenue de l'appareil assurant le vol AH 2063, note-t-elle. A cet effet, la compagnie nationale affirme qu'elle a entrepris les démarches légales nécessaires auprès des juridictions belges et qu'elle veille à prendre toutes les actions en vue de dénouer cette situation dans les plus brefs délais. Ce n'est cependant pas la première fois qu'Air Algérie se retrouve empêtrée dans une affaire de résiliation de contrat avec une compagnie étrangère. En juin 2014, Air Algérie faisait déjà l'objet d'une procédure d'arbitrage international par le groupe canadien SM. Ces derniers réclamaient 120 millions de dollars, après qu'Air Algérie ait résilié unilatéralement le contrat de réalisation du siège social d'Air Algérie à Bab Ezzouar. Le 17 mars 2011, une procédure d'arbitrage auprès de la Cour internationale d'arbitrage qui a rendu, le 31 mars 2014, une sentence condamnant Air Algérie. En conséquence, la compagnie aérienne nationale a engagé, le 7 mai 2014, un recours en annulation contre cette sentence. En dépit de la procédure légale engagée par Air Algérie, la société K'AIR BV a fait procéder par la justice belge à la retenue de l'appareil assurant le vol AH 2063, note-t-elle.

K. H.

TRANSITION ÉCONOMIQUE

## Zaïm Bensaci : "On n'a plus le choix, il faut y aller maintenant !"

PAR SADEK BELHOCINE

L'heure du choix douloureux est arrivé. L'Algérie est au pied du mur ! Ce qui était prédit par des économistes avertis arrive plus tôt que prévu. La dégringolade sans fin du prix du baril a précipité les événements pour la prise de conscience. Il faut s'« adapter » à la conjoncture pétrolière qui est fortement défavorable à l'économie du pays. A moins de 60 \$ le baril sur les marchés, il n'y a plus d'hésitation ni d'atermoiement pour opérer des « réajustements » permettant à l'Algérie sortir de la dépendance de « malheur » des exportations des hydrocarbures.

« L'Algérie n'a plus le choix », a martelé hier, Zaïm Bensaci, le président du Conseil consultatif pour la promotion de la petite et moyenne entreprise lors de l'émission, l'Invité de la rédaction de la chaîne III de la Radio algérienne. Le patron de cet organe consultatif a relevé, un brin alarmiste, que « la cagnotte a commencé à fondre, il faut

engager vite la transition économique hors hydrocarbures ». Le plus vite, sera le mieux, pour le président du conseil consultatif de la PME qui estime qu'il est grand temps, « face à la chute constante des prix du pétrole, l'Algérie est acculée et n'a plus le choix ». Qu'est ce qu'il y a lieu de faire pour corriger la trajectoire ? Selon, Zaïm Bensaci, « nous devons prendre des mesures de rebroussement et aller de l'avant, sinon nous courons vers la catastrophe ». Selon lui, il y a urgence pour opérer la transition économique. Il exhorte les pouvoirs publics à s'engager dès maintenant sur cette voie. « La transition économique hors hydrocarbures devrait se faire maintenant sinon, prévient-il, il sera trop tard », expliquant qu'« en raison de la chute du prix du brut, la cagnotte va fondre ». Il signale que des 197 milliards de dollars engrangés par l'Algérie, jusqu'à 2013, « nous en sommes, actuellement, à 172 milliards de dollars ». Une raison qui plaide, recom-

mande-t-il, de prendre des mesures pour diversifier l'économie. Dans ce cadre, il propose de revoir le rythme des dépenses et de diversifier l'économie en axant les efforts sur le développement des entreprises, « seules à même de créer de l'emploi et de la richesse », rappelle-t-il, regrettant dans ce sillage que les projections faites de créer 2 millions d'entreprises lors des cinq dernières années ne se sont pas concrétisées sur le terrain.

Le nombre d'entreprises n'a pas évolué, restant à 700.000 unités, ce qui est loin des normes pour créer des richesses et des emplois. Pour y remédier, Zaïm Bensaci appelle à exploiter toutes les « niches », notamment dans la sous-traitance et les services notamment et s'indigne du montant des importations qui s'élève à 78 milliards de dollars qui minent notre économie et des dérives des sociétés y compris de statut public, qui continuent à importer des produits étrangers « alors que ceux-ci sont

fabriqués sur place ».

Il propose dans ce cadre développer tous les moyens « dans tous les domaines » afin de favoriser la production nationale pour la substitution des importations et note avec une satisfaction certaine que la stratégie industrielle mise en branle par le gouvernement est en train de faire évoluer les choses à travers, notamment, les instruments destinés à mettre en synergie des donneurs d'ordres et des sous traitants « pour booster les exportations ». Toutefois, le président du Conseil consultatif de la PME propose, de « faire une halte » pour dresser un « bilan d'étape » de ce qui a été réalisé au titre de cette stratégie, relevant dans ce sillage que « avant de parler de compétitivité, passer par une mise à niveau du fonds d'aide aux entreprises et, pour assainir l'environnement des affaires, traiter la question de la bureaucratie qu'on n'est pas encore arrivé à juguler ».

S. B.

ZOHRA DERDOURI, MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC

## "Le DG d'Algérie Poste est toujours en poste"

PAR KAMAL HAMED

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a démenti les récentes informations selon lesquelles le directeur général d'Algérie Poste, Laïd Mahloul, aurait été limogé de son poste. « Le directeur général d'Algérie Poste est toujours en poste » a, en effet, indiqué la ministre surprenant tout le monde. Zohra Derdouri, qui s'exprimait hier au forum du journal *El Moudjahid*, a précisé que « nous n'avons aucune information officielle concernant le départ du directeur d'Algérie Poste » ajoutant « qu'aucun décret n'a été promulgué au Journal officiel ». Donnant l'impression d'être un tant soit peu mal à l'aise par rapport à la question des journalistes, la ministre a toutefois reconnu que « cela ne relève pas de ses prérogatives puisque seules les autorités peuvent décider de ce propos ». Pour elle « cela relève des prérogatives du président de la République » ajoutant que « tout responsable, y compris le ministre, est révocable ». Elle a rendu hommage à Laïd Mahloul en estimant qu'il est très au fait du secteur de la Poste et, a-t-elle indiqué, « même s'il n'est plus responsable d'Algérie Poste on essaiera de le garder

pour profiter de ses compétences ». Elle a en outre admis que l'entreprise Algérie Poste connaît quelques difficultés. Ce démenti de la ministre intervient quelques jours seulement après la publication dans la presse d'informations relatives au limogeage par le président de la République du directeur général d'Algérie Poste. Un limogeage qui serait dû à la mauvaise gestion de cette importante et sensible entreprise. S'agissant toujours de cette entreprise, Zohra Derdouri a fait clairement montre de son étonnement par rapport aux revendications salariales des travailleurs. « Ils veulent une augmentation alors qu'ils l'ont eue l'année passée. Ce n'est tout de même pas chaque année qu'on demande une augmentation salariale surtout que l'entreprise Algérie Poste n'est pas rentable ». L'invitée du forum d'El Moudjahid a par ailleurs mis en évidence les grands mérites du dernier projet de loi relatif à la certification électronique, qui a été débattu à l'APN ces derniers jours, en estimant que « sur le plan économique la certification électronique va générer de gains énormes ». Elle a par ailleurs confirmé l'introduction de la 4G mobile vers la fin de l'année 2015 et a déclaré que « le lancement de ce procédé pourrait intéresser les entreprises, mais pas le

grand public ». La ministre ne partage pas l'idée selon laquelle la 3G ne se généralise pas à une grande vitesse puisque, selon elle, « le développement de la 3G se fait au fur et à mesure car il y a un programme et les 48 wilayas seront couvertes dans trois années comme prévu initialement ». Sur l'ouverture du capital d'Algérie Télécom, Zohra Derdouri s'est clairement prononcée contre. « Personnellement, je suis contre car ce n'est pas la meilleure solution et d'ailleurs jusqu'à présent je n'ai aucune orientation dans ce sens ». En termes plus clairs le gouvernement est encore muet sur la question. A propos de l'affaire du rachat de 51 % des actions de Djazzy par l'Etat, la ministre a indiqué que le dossier relève des prérogatives du ministère des Finances. « Le projet avance très bien et il va y avoir un dénouement bientôt » a-t-elle annoncé ajoutant que « nous avons des responsables consciencieux qui cherchent l'intérêt de l'Etat. Je ne pense pas qu'il y a eu négligence ». La ministre a en outre révélé l'existence d'un projet tendant à réglementer l'activité de transport des colis par les taxis sub-urbains.

K. H.

MEETING À TIZI-OUZOU D'AMAR SAÏDANI

## Le SG du FLN plaide pour l'officialisation de tamazight

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) a plaidé pour la reconnaissance de la langue amazighe comme langue officielle lors de la prochaine révision constitutionnelle.

PAR LOUNÈS BOUGACI

C'est ce qu'a laissé entendre Saïdani lors de son meeting animé jeudi dernier à la grande salle de spectacle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou devant une nombreuse foule. La sortie du premier responsable du FLN dans la capitale du Djurdjura a été une réussite, a-t-on constaté.

Un accueil triomphal a été réservé par les militants et les sympathisants du FLN à Amar Saïdani. Il n'était d'ailleurs pas facile de se frayer un chemin à l'intérieur de la salle archicomble. Même la con-



férence de presse qui devait se tenir après la fin du meeting à la salle du petit théâtre de la maison de la culture a du être annulée compte tenu qu'elle était déjà prise d'assaut par des centaines de cadres locaux du FLN. Mais Amar Saïdani a réussi presque à tout dire lors de son intervention au niveau de la grande salle. Du moins, concernant les questions de l'heure. Le

patron du FLN a réitéré les positions principales de la première force politique en Algérie en rebondissant notamment sur le fait qu'au FLN, "le combat et le militantisme se poursuivront dans le sillage qui permettra d'aboutir à l'érection d'un Etat civil dans notre pays". "Personne ne pourra nous empêcher de travailler pour les intérêts du peuple", a martelé l'hôte de la

ville des Genêts. L'orateur a expliqué que seul un consensus national qui réunira l'ensemble des forces politiques qui pèsent sur le terrain sera en mesure de tracer le chemin vers des issues pérennes face à toutes les difficultés auxquelles fait face notre pays.

Cette optique constitue, de l'avis du secrétaire général du FLN, "un devoir pour tous les partis politiques algériens". Comme il fallait s'y attendre, Amar Saïdani n'a pas raté cette occasion afin de tirer à boulets rouges sur les partis et les personnalités politiques qui se sont constitués en CNLTD et qui prônent ce qu'ils qualifient de "transition démocratique". L'intervenant a souligné que "les membres de cette CNLTD n'ont de souci et d'intérêt que pour le fauteuil de la présidence".

L'invité de Tizi-Ouzou s'est interrogé comment ces partis "ont refusé l'offre du FFS, un parti nationaliste, pour s'empreser à bras ouverts à la rencontre d'une délégation de l'Union européenne ?" "Il n'y aura pas de printemps arabe en Algérie et le peuple ne sortira pas dans la rue", a conclu Amar Saïdani, en rappelant que le tribut payé par l'Algérie durant les années 90 est très lourd.

L. B.

SALON NATIONAL DE LA MICRO-ENTREPRISE INNOVANTE

### Inauguration de la 1<sup>re</sup> édition

La première édition du salon national de la micro-entreprise innovante a été inaugurée dimanche à la Bibliothèque nationale El Hamma, par le ministre du Travail, Mohamed El-Ghazi, en présence de membres du gouvernement. Placé sous le thème "Innovation et entrepreneuriat", ce salon est organisé par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Plus de 43 micro-entreprises actives notamment dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, la production parapharmaceutique, la production industrielle et les énergies renouvelables, participent à cette manifestation de quatre jours. Des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs d'emploi et d'appui à la création de micro-entreprises, tels que la Caisse nationale des assurances-chômagés (Cnac), l'Agence nationale de l'emploi (Anem), des départements ministériels concernés et des organismes spécialisés dans le domaine, prennent part également à ce salon. Cet événement vise, selon ses organisateurs, à "faire connaître et à valoriser les activités générées par les micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif géré par l'Ansej, dans les secteurs innovants faisant appel à une haute technicité et un savoir faire avérés dans le domaine des nouvelles technologies". Il permet aux jeunes exposants et visiteurs d'"apprécier l'impact des idées innovantes sur la création, le développement et la pérennité de la micro-entreprise et de s'imprégner du rôle des organismes, administrations et partenaires intervenant dans les domaines de l'innovation et de la création de micro-entreprises en matière de promotion de l'entrepreneuriat". Un riche programme d'animation est prévu, en marge du salon, en direction des jeunes entrepreneurs exposants et du large public, notamment des ateliers sur l'entrepreneuriat et l'innovation et des rencontres des jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprise.

R. N.

TAJ CONCERNANT LA RÉCONCILIATION NATIONALE

## "Un acquis à préserver"

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de Tadjamou amal el Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a appelé, samedi depuis Jijel, les Algériens à "préserver la réconciliation nationale qui représente un acquis à consolider". Intervenant devant des militants et des sympathisants de sa formation politique, Ghoul a salué "l'initiative historique" du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui, a-t-il soutenu, "permet aux Algériens de vivre aujourd'hui dans la paix et la stabilité". Stigmatisant les plans "diaboliques et machiavéliques" visant à déstabiliser le

pays, le président de TAJ a estimé que la réconciliation qui a permis de "réunir les Algériens entre eux", était un "cinglant démenti" aux détracteurs qui veulent mettre à genoux la patrie du million et demi de martyrs "la réconciliation était la solution idoine car elle a réinstauré paix et stabilité", a-t-il martelé, soulignant que la "boussole de l'Algérie indique la bonne direction à suivre", avant de rappeler, au passage, les principes de l'Algérie en matière de "non-ingérence dans les affaires d'autres nations".

L'Algérie est un pays "souverain, libre

et indépendant qui n'a de leçon à recevoir de personne", a-t-il souligné. Evoquant les "grands chantiers des réformes engagées", Ghoul a rappelé que son parti œuvre pour une "Constitution pour l'Algérie et non une Constitution partisane". Sur le plan économique, le président de TAJ a estimé que l'Algérie "réalisera ses programmes et ses plans de développement dans de bonnes conditions en dépit de la chute du prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux".

L. B.

EQUITÉ ET PROMOTION SOCIALES

## Une conférence internationale aujourd'hui à Alger

PAR RAYAN NASSIM

Les "mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité seront au centre d'une conférence internationale, lundi à Alger", a indiqué samedi le Conseil national économique et social (Cnes) dans un communiqué. Organisée conjointement par le Cnes et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), cette "conférence de deux jours verra la participation d'un panel de partenaires et d'experts de la région Mena, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe", précise la même source. Les participants traiteront de questions relatives à la problématique de l'équité sociale à travers des exemples et des échanges d'expériences au niveau de certains pays, notamment latino-américains, qui "offrent des exemples de bonne

pratique sur les questions inhérentes au développement inclusif, reconnus par les instances internationales spécialisées", a-t-on souligné. Plusieurs objectifs ont été fixés pour cette conférence, selon ses organisateurs. Il s'agit d'"impulser les décideurs et les concepteurs de politiques publiques à institutionnaliser des mécanismes nationaux d'analyse et de mesure de l'équité, afin de les soutenir dans leurs efforts de développement de politiques publiques au profit des enfants et des jeunes vulnérables".

Elle vise aussi à "permettre aux pays de la région Mena et d'autres régions du monde de partager et de prendre connaissance des différents modèles de mécanismes nationaux intégrés de mesure, de suivi et d'analyse de l'équité".

A cette occasion, l'Algérie "mettra en pratique les expériences qui seront déclinées

durant cette conférence pour consolider davantage son développement social inclusif et équitable, engagé depuis son indépendance, à travers l'investissement d'importants moyens, humains et matériels", relève le Cnes.

Les derniers rapports du Pnud sur le développement humain classent l'Algérie à la 9<sup>e</sup> place mondiale des pays ayant accompli les progrès les plus rapides du développement humain, en termes d'IDH, sur la période 1970-2010.

L'Algérie se situe également à la 5<sup>e</sup> place mondiale des pays ayant accompli les progrès les plus rapides du développement humain en termes d'IDH non monétaire, hors PIB, ce qui "témoigne sur l'intensité et la pertinence des politiques publiques décidées à cet objectif", note la même source.

R. N.

CONTREBANDE ET TRAFIC DE CARBURANT

# L'étai se resserre aux frontières

*Ces dernières semaines, les coups de filet contre la contrebande et le trafic de carburant ont mis hors état de nuire des centaines de personnes. Les forces de sécurité gagnent une bataille contre la puissante nébuleuse des trafiquants en tous genres.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les différents bilans montrent que le trafic de drogue, le transport illicite de carburants et celui des armes accusent un coup de baisse notable. La saisie de quantités impressionnantes de cannabis et de kif traité ainsi que l'arrestation de plusieurs personnes faisant partie de gangs et groupes plus ou moins organisés met les forces de sécurité dans une bataille qu'ils gagnent aisément. Au niveau des frontières, l'étai se resserre de plus en plus sur ces groupes qui cherchent à redoubler de férocité à travers leurs multiples incursions. Selon une source du ministère de l'Intérieur, les groupes terroristes se situent entre 2.000 et 3.000 individus tentent de se redéployer par le biais du narco-traffic. Les bilans partiels de la Gendarmerie



L'efficacité des services de sécurité mise en relief.

nationale indiquent que « les grandes quantités de cannabis sont souvent récupérées dans les régions frontalières avec le Maroc qui est un des principaux producteurs de cette drogue dans le monde avec une production de près de 100.000 tonnes/an ». D'autres quantités sont également saisies au niveau de la frontière de l'extrême-Sud où particulièrement les unités des GGF, de l'ANP et de la gendarmerie se redéployent actuellement. Ces derniers temps, les

narco-trafiquants n'ont pas pu infiltrer la frontière dans l'immense désert de Tanezrouft.

Les patrouilles des unités sécuritaires et leur dissémination tout au long de la bande des frontières maliennes et nigériennes a repoussé les groupes de trafiquants dans leur dernier retranchement en leur faisant subir de grosses pertes. Leur échec s'explique par les coups de filets des services de sécurité qui ont pu arrêter plusieurs per-

sonnes dont quelques-uns sont de nationalités maliennes, nigériennes et tchadiennes. Pour le trafic du carburant, il faut signaler que depuis 9 mois, plus de 600.000 litres de gas-oil ont été saisis et a permis aux services de sécurité de bien connaître les réseaux et leurs parcours dans l'erg oriental.

Si la frontière Ouest reste impénétrable, les contrebandiers tentent, en effet, de recréer leurs réseaux à l'extrême-Sud et au Sud-Ouest. Il est indiqué que face aux troubles que vivent certains pays du Sahel, « les narcotrafiquants tentent de faire transiter leurs marchandises coûte que coûte par l'Algérie vers le Moyen-Orient et l'Europe, quitte à faire usage d'armes lourdes face aux services de sécurité algériens qui les interceptent ».

Leurs forces sont en déroute face à l'efficacité du renseignement et la mise en place d'outils modernes de détection et de télé-surveillance. Du coup, les groupes contrebandiers et narco-trafiquants s'essayeront de nouveaux procédés comme le grain de cannabis qu'ils tentent de faire passer et les armes légères. Cette façon d'opérer ne marche plus selon les témoignages de plusieurs responsables sécuritaires qui mettent actuellement une stratégie revue et corrigée pour traquer les groupes criminels où qu'ils soient.

F. A.

LOCAUX COMMERCIAUX DANS LES CITÉS D'HABITATION

## L'obligation de spécification préalable de la nature de l'activité

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les avis d'adjudication des locaux réalisés dans les cités d'habitation doivent impérativement spécifier, dès janvier 2015, la nature de l'activité commerciale ou de service devant y être pratiquée, a indiqué à Constantine le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre qui effectue depuis samedi une visite de travail de deux jours dans cette wilaya, a instruit les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière, les services de la wilaya et ceux de la commune, à l'effet d'établir dorénavant une liste précisant le nombre de commerces à réaliser dans une cité et le type de l'activité projetée, en fonction des besoins exprimés et ce, « avant le lancement de l'avis d'adjudication ». M. Tebboune, soulignant que ces locaux sont destinés « à donner de la vie aux nouvelles cités, à y créer de l'animati-

on et à assurer un service à la population », a estimé « proprement aberrant » que des locaux attribués restent fermés. S'agissant de la cadence imprimée aux travaux dans les chantiers d'habitat, il a précisé que la wilaya de Constantine figurait « en bonne position » avec le lancement de son programme complémentaire, la maîtrise des délais de réalisation et la qualité des habitations produites. Le ministre a réitéré, dans ce contexte, l'engagement du gouvernement à « éradiquer définitivement l'habitat précaire d'ici à la fin de 2015 et à mettre fin à la crise du logement en Algérie d'ici à la fin de l'année 2018 ». Il a souligné à ce propos que le gouvernement a pris depuis 2012 « toutes les dispositions juridiques, réglementaires et financières pour atteindre l'objectif fixé ». Tebboune a également appelé à encourager les entreprises locales intéressées par la réalisation de projets de logements de taille moyenne

afin de les associer au programme national d'habitat, faciliter le lancement de nouveaux projets et conforter les entreprises nationales. Lors de son passage à la salle de spectacles, concernant un des projets phares du programme lancé dans le cadre de la manifestation « Constantine, capitale 2015 de la culture arabe », le ministre a félicité l'entreprise chinoise pour sa célérité et la qualité de son travail. La responsable du chantier s'est engagée, in situ, à livrer cette salle de 3.000 places, y compris les aménagements extérieurs et les équipements, « en février 2015 ». Le ministre avait entamé sa visite à Constantine, samedi, en inspectant le chantier de construction de 3.000 logements publics localisés (LPL) à l'unité de voisinage (UV 16 d'Ali-Mendjeli). Un programme destiné à la résorption de l'habitat précaire devant être réceptionné, selon les responsables locaux du secteur, en mars

prochain. M. Tebboune a également visité le chantier de réalisation de 850 LPL à l'UV 18 avant de se rendre sur le chantier des 4.000 logements du même segment, à l'ouest d'Ali-Mendjeli, où il a instruit la société turque chargée du projet de « renforcer le chantier en main-d'œuvre » et de « revoir l'architecture extérieure des immeubles ». Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville s'était également enquis de l'avancement des travaux du nouveau salon d'honneur de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, prévu pour être réceptionné avant le lancement du grand événement culturel attendu pour avril 2015. Dimanche, au second jour de sa visite de travail, il devait inspecter les chantiers de 6.000 logements AADL à Didouche-Mourad, de 3.000 LPL et de 620 logements promotionnels à Massinissa (El Khroub), avant de présider une séance de travail au siège de la wilaya. L. B.

INCLUSION SOCIALE DES HANDICAPÉS

## Appel pour la mise en place d'une stratégie nationale

PAR RACIM NIDAL

Une stratégie nationale pour le handicap doit être mise en place en Algérie pour faciliter l'inclusion sociale de cette frange de la société, recommande une étude réalisée en 2014 dans la wilaya d'Alger, thème central d'un séminaire ouvert dimanche avec la participation de l'ONG « Handicap International ». Cette étude, réalisée par la Fédération algérienne des personnes handicapées entre janvier et décembre 2014 relève dans ses recommandations qu'il faut « mettre en œuvre une stratégie nationale pour le handicap, conforme aux principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ». Il s'agit notamment, selon ces recommandations, de mettre en place « des mécanismes plus efficaces de suivi de la législation existante », « une logique transversale d'intégration des questions relatives au handicap dans les organismes publics », une « action de sensibilisation au niveau de la société en général », et des structures de l'Etat, « particulièrement les services sociaux, de santé, d'éducation et de la justice ». Les résultats de cette étude menée par la Fédération algérienne des handicapés mettent en

relief les difficultés d'inclusion de cette frange de la société. Menée auprès d'un échantillon de 48 interviewés, cette étude relève en particulier, « les problèmes d'accessibilité aux bâtiments, transports et voie publique, et des attitudes négatives envers les personnes en situation de handicap ». Sur le volet « éducation », l'enquête montre les « difficultés liées à l'absence d'aménagements raisonnables », « faibles niveaux éducationnels (55% enseignement primaire, et 12% universitaire), alors que sur le plan social et économique, 74% des interviewés disposaient d'un niveau de revenu mensuel égal ou inférieur à 4.000 DA ». En outre, « 85% ont une carte de handicap et l'utilisent surtout pour des raisons économiques », précise la même étude selon laquelle « plusieurs interviewés ont mentionné des difficultés dans l'attribution de la carte, et que cette priorité souvent n'est pas respectée même au niveau des services de l'Etat ». Dans le volet santé, l'étude relève les « longues périodes d'attente pour accéder aux soins médicaux », « manque de qualité des aides techniques », « le système de paiement par remboursement renforce les inégalités, étant donné qu'il implique des condi-

tions financières pour faire le paiement initial ». Plus grave, l'étude mentionne dans le volet « emploi et formation professionnelle » la « situation de discrimination dans l'accès au marché du travail », alors que pour le volet « intimité et vie familiale », les personnes en situation de handicap en Algérie sont à « 90% célibataires ». « Selon les interviewés, la fragile condition économique, ainsi que la persistance d'attitudes négatives envers les personnes en situation de handicap contribuent à cet état de fait », précise la même étude. Les chercheurs portugais Paula Campos Pinto, Teresa Pinto, et Albino Pereira de l'université de Lisbonne, ainsi que Marcia Rioux, chercheuse à l'université de York (Canada), vont exposer les résultats de cette enquête. L'article 1 de la CRDPH stipule que « la présente Convention a pour objet de promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque ». L'Algérie, à travers la FAPH, est « Etat Partie » à la convention des Nations unies sur les handicapés. R. N.

ILS ÉTAIENT EN ROUTE POUR RENTRER DANS LEUR PAYS

## Décès de 9 Nigériens dans un accident de la route à Ghardaïa

*L'accident s'est produit sur la RN 1, à une vingtaine de km au nord de la localité de Hassi-Lefhal, lorsqu'un autocar transportant des ressortissants nigériens devant être rapatriés, est entré en collision frontale avec un camion transportant des fruits et légumes.*

PAR RAYAN NASSIM

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et seize (16) autres ont été grièvement blessées, dans un accident de la circulation survenu dimanche au petit matin, à 90 km au sud de Ghardaïa, selon un bilan provisoire des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale RN 1, à une vingtaine de km au nord de la localité de Hassi-Lefhal, lorsqu'un autocar transportant



Un énième drame de la route qui endeuille 2 familles algériennes et stoppe net le voyage de retour pour une dizaine de Nigériens.

des ressortissants nigériens devant être rapatriés, à bord duquel se trouvaient les victimes, est entré en collision frontale avec un camion transportant des fruits et légumes, précise la même source.

Les onze personnes, dont neuf de nationalité nigérienne, et deux Algériens (le chauffeur et un accompagnateur) sont morts sur le coup, précise la même source.

Les victimes et les blessés ont été

évacués vers la polyclinique de Hassi-Lefhal avant d'être transférés vers l'hôpital de Métlili où existe une morgue, a ajouté la même source, signalant que l'intervention des éléments de la Protection civile se poursuit encore.

Huit (8) enfants, trois (3) femmes et (5) cinq hommes, souffrant de divers traumatismes notamment crânien et d'hémorragie interne et dont l'état est jugé "grave", reçoivent les soins appropriés à l'hôpital de Métlili, a précisé la source.

Une délégation conduite par le wali de Ghardaïa s'est aussitôt rendue sur le lieu du sinistre avant de se rendre au chevet des blessés à l'hôpital de Métlili. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

R. N.

RETARD DANS LES TRAVAUX DU TERMINAL DE DJENDJEN

## Sommation pour le groupe sud-coréen Daewoo

L'entreprise sud-coréenne Daewoo Engineering and Construction a été sommée, dimanche à Jijel par le ministre des Transports, Amar Ghoul, de rattraper le retard enregistré dans la réalisation du terminal à conteneurs du port de Djendjen. Prévu pour être livré au bout de trente (30) mois de travaux, le projet de réalisation de ce terminal par Daewoo sur une superficie de 75 hectares a déjà consommé sept (7) mois depuis la notification de l'ordre de service (ODS) le 18 mai dernier, pour un taux d'avancement n'excédant pas un (1) pour cent. Cette infrastructure considérée comme un "hub" dans le bassin méditerranéen, est destinée à assurer annuellement quatre (4) millions d'EVP (équivalent

vingt pieds) de conteneurs. "Je vous donne un dernier avertissement", a-t-il indiqué à l'adresse des responsables de cette entreprise étrangère, avant de se tourner vers les gestionnaires de l'entreprise portuaire de Jijel pour leur enjoindre de "résilier localement" le marché si cela s'avérait nécessaire. En revanche, le projet d'extension des ouvrages de protection du port avance bien puisqu'il accuse un taux d'avancement de 87 %, même si, a-t-on indiqué, les travaux entamés en janvier 2011 connaissent des difficultés d'approvisionnement en enrochements. Selon les gestionnaires de l'entreprise portuaire, la durée de consignation du port qui était, par mauvais temps, de 40 à 50 jours, a été réduite à neuf (9)

jours. Cette nouvelle donne permet de booster les activités de cette installation portuaire dont le trafic est passé de 2,74 millions de tonnes en 2010 à plus de 4,57 millions de tonnes à fin 2014. Djendjen a également bénéficié d'un projet de port sec sur sept (7) hectares au lieu-dit Cheddia, dans la commune de Kaous, à quelques encablures du chef-lieu de wilaya, rappelle-t-on. La délégation ministérielle s'est également enquis des projets ferroviaires devant être réalisés entre Jijel et la localité de Ramdane-Djamel (Skikda), via le site de Bellara (El Milia), et en direction de Sétif, en double voie électrifiée. M. Ghoul a notamment instruit les responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réal-

isation des investissements ferroviaires (ANESRIF) d'activer les études pour les finaliser avant fin 2015 en prévision du lancement de ces projets "d'importance économique nationale". Sept (7) axes principaux figurent parmi les grands projets de développement du rail confiés à cette agence nationale, sur un linéaire de plus de 2.294 km de voies ferrées au niveau national, a-t-on appris des responsables de l'ANESRIF. Le ministre a achevé sa visite par l'inauguration du nouveau siège de l'Entreprise de gestion des ports de pêche (EGPP) situé dans l'enceinte du port de pêche et de plaisance de Boudis.

R. N.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## Session de formation au profit du dernier groupe de P/APC

Une session de formation au profit de la dernière vague de présidents d'assemblées populaires communales (APC), a débuté hier à Alger, dans le cadre du programme arrêté par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales destiné à ses fonctionnaires et élus. Bénéficiaire de cette session de formation de cinq jours, 509 présidents d'APC répartis sur 5 wilayas (Alger, Batna, Sétif, Mostaganem et Oran). La session, qui se déroule à l'École nationale d'administration (ENA) Ahmed-Medeghri, vise à améliorer le service public notamment pour ce qui est de la gestion des finances, la consécration de la démocratie participative, l'accueil des citoyens et le développement local.

Dans une allocution à l'ouverture de la session, le directeur des ressources humaines et de la formation au ministère de l'Intérieur, Abdelhamid Merabti, a indiqué que cette formation touche notamment aux aspects ayant trait à la gestion des ressources humaines, les litiges, les marchés publics, les finances et la gestion de la commune.

Il a rappelé les mesures prises pour l'amélioration du service public et le rétablissement de la confiance du citoyen vis-à-vis de l'administration à travers la modernisation des structures publiques, l'allègement des mesures de délivrance de documents et la valorisation des ressources humaines.

Rappelant les différentes sessions de formation déjà

organisées par le ministère, le même responsable a indiqué que des sessions similaires sont prévues au profit du personnel des archives et de l'informatique. Pour ce qui est du développement local, M. Merabti a relevé la poursuite des projets inscrits dans le cadre des programmes communaux de développement auxquels une enveloppe de 100 milliards de DA a été allouée. Il a cité dans le même contexte la transformation de la Caisse commune des collectivités locales en une caisse de solidarité et d'assurance des collectivités locales en vue d'ancrer le processus de décentralisation devant aider, a-t-il dit, les communes dans la réalisation de leurs projets.

R. N.

## L'ALGÉRIE, HUB ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

# Vers l'exportation en Méditerranée du savoir-faire des hôpitaux français

La France s'achemine vers la valorisation du modèle hospitalo-universitaire français en Méditerranée. En effet l'expérience médicale des praticiens et des experts de l'Hexagone tend à se généraliser en Algérie et au Maghreb.

PAR AMAR AOUIMER

Marseille accueillait, les 3 et 4 décembre 2014, la première édition d'HôpitalExpo Méditerranée. Cette convention d'affaires "veut s'imposer comme le rendez-vous annuel entre les acteurs français et méditerranéens de la filière de la santé. Double objectif pour le secteur : se positionner sur ces marchés et apporter une contribution aux comptes du commerce extérieur, aujourd'hui marginale", souligne l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille. Frédéric Valletoux, président de la Fédération hospitalo-universitaire affirme que "les pays du Maghreb sont des hubs en Méditerranée pour valoriser le modèle hospitalo-universitaire français".

Sortir de "la logique de l'aide publique au développement et dépasser le seul cadre de la coopération scientifique et universitaire pour mieux vendre ses expertises et « accessoirement » contribuer à l'effort national pour repositionner la France à l'international". C'est ce qui ressort principalement des deux journées et 7 tables rondes organisées à l'initiative de la Fédération hospitalière française.

Au programme notamment de cet événement, qui a fédéré également les établissements hospitaliers d'aide à la personne et l'hospitalisation privée, les besoins actuels en santé dans les pays du Bassin

méditerranéen.

Marisol Touraine, ministre française des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a annoncé le dégel des crédits mis en réserve en début d'année 2015 en prévision d'un éventuel dérapage de l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie. La filière de la santé française, identifiée comme stratégique pour le rayonnement hexagonal à l'international dans de nombreux rapports, pèserait peu en comparaison de son poids dans l'économie française (10 % du PIB, 1.200 entreprises, un chiffre d'affaires de 70 mds) sur les comptes du commerce extérieur. Et les établissements publics de santé demeurent quasiment absents des appels d'offres internationaux.

"Pourtant, le modèle hospitalo-universitaire est reconnue partout dans le monde", amorce Frédéric Valletoux, le président de FHF. La France produit 6 % de la recherche médicale mondiale toutes disciplines confondues, revendique 6 instituts hospitalo-universitaires à rayonnement mondial et compte 7 pôles de compétitivité à l'affichage santé.

"Notre expertise fait autorité à la fois en architecture et construction hospitalière ; en formation à la médecine et gestion des hôpitaux ; en gestion des risques, de la qualité et de la sécurité des soins et en développement de systèmes d'information.



Elle intéresse notamment les pays méditerranéens dont la demande est forte tant en accompagnement de cadres dirigeants qu'en matière de construction et de gestion d'un hôpital clé en main" a-t-il dit.

La France veut "exporter" en Méditerranée le savoir-faire de ses hôpitaux, comme le CHU de la Timone à Marseille.

Par cette initiative dans la cité phocéenne, la Fédération entend contribuer à la structuration de l'offre : "Aujourd'hui, de nombreuses coopérations existent mais elles se font de manière empirique, au gré des initiatives des chercheurs, des médecins, des jumelages entre des villes. Il faut ordonner tout cela", poursuit le président de la Fédération.

En Méditerranée, les pays du Maghreb apparaissent dès lors comme des hubs. Pour se démarquer des concurrents européens, les intervenants préconisent de

capitaliser sur "les nombreuses coopérations scientifiques et hospitalières, les relations personnelles entre médecins... pour en faire un levier à l'exportation".

"C'est un des combats de l'École des hautes études en santé publique", précise son directeur général Laurent Chambaud. L'école travaille notamment à un projet avec l'École nationale de management et d'administration de la santé à Alger.

Si la diplomatie hospitalo-universitaire peine à faire entendre sa voix à l'extérieur, elle le doit aussi à des verrous d'ordre réglementaire et juridique. Actuellement, un hôpital français n'est pas autorisé à créer une filiale commerciale, contrairement à ses homologues allemands et anglo-saxons. Ceci lui interdit de répondre seul aux appels d'offres.

La situation pourrait changer à la faveur de la future loi Macron.

A. A.

## QUINQUENNAT 2015-2019

# Des ressources en eau supplémentaires prévues pour l'agriculture

PAR RIAD EL HADI

Des ressources en eau supplémentaires seront mobilisées pour le secteur agricole lors du quinquennat 2015-2019, avec la possibilité d'utiliser l'eau de mer dessalée, a affirmé le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Il s'agit d'atteindre l'objectif national de deux millions d'hectares de terres irriguées en 2020, a expliqué le ministre lors de la réunion des cadres du secteur de l'Agriculture et du développement rural. L'effort de mobilisation des ressources en eau, qui a été consenti par l'Etat au profit du secteur agricole, sera poursuivi durant le prochain quinquennat.

Necib a indiqué que son secteur avait proposé de réaliser, durant les cinq prochaines années, 26 barrages, 4 grands transferts, 220 retenues collinaires, des puits, 60 stations d'épuration et d'équiper 230.000 hectares de système d'irrigation moderne.

"Ces projets permettront à notre pays de disposer de deux millions d'hectares de terres agricoles irriguées contre 1,13 million d'hectares actuellement", selon lui. Concernant les périmètres irrigués, il s'agit d'arriver à 460.000 hectares au niveau des plaines côtières et intérieures où sont concentrées les cultures stratégiques.

Dans le cadre de mobilisation de quantités supplémentaires en eau au profit de l'agriculture, le ministre a fait savoir que son secteur allait lancer une étude avec l'Espagne sur l'utilisation de l'eau dessalée dans l'agriculture. "Si cette étude révèle la possibilité d'utiliser cette eau pour l'irrigation, des stations seront orientées exclusivement aux terres à haut potentiel rendement", a avancé le ministre.

Outre les 9 stations de dessalement en exploitation d'une capacité totale de 1,4 million m<sup>3</sup>/jour, deux autres vont entrer en production prochainement dont celle de

Maktaa (500.000 m<sup>3</sup>/jour) et de Chlef (200.000 m<sup>3</sup>/jour).

La production de ces stations sera destinée à l'alimentation en eau potable des villes côtières tandis que les eaux des barrages seront orientées à l'agriculture.

Mais ces efforts de mobilisation de ressources et l'équipement des parcelles irriguées doivent être accompagnés par un programme d'utilisation de techniques modernes et une meilleure organisation de l'activité agricole en vue de maîtriser les infrastructures réalisées. Hocine Necib fait savoir, dans ce sens, que seulement 48 % de la surface agricole irriguée étaient équipés du système économiseur d'eau. Ce taux, a-t-il poursuivi, "est insuffisant puisque la généralisation des techniques modernes d'irrigation peut permettre d'économiser plus de 30 % de la consommation actuelle du secteur agricole, soit l'équivalent de deux milliards de m<sup>3</sup> par

an". Le ministre a également souligné la nécessité de sensibiliser les agriculteurs à rationaliser l'utilisation de cette ressource en modernisant les équipements d'irrigation. Le niveau actuel de mobilisation des ressources en eau a permis d'irriguer une superficie de 1,136 million d'ha, soit 13 % de la Surface agricole utile (SAU) contre 350.000 hectares en 1999 (4 % de la SAU). La capacité totale des 72 barrages en exploitation est estimée à 7,4 milliards de m<sup>3</sup>, qui va atteindre 9 milliards m<sup>3</sup> en 2016 avec la mise en exploitation de 84 barrages au total. D'autres capacités seront mobilisées à travers l'utilisation des eaux épurées dans l'objectif est d'atteindre 1,1 milliard m<sup>3</sup>/an en 2016 et une quantité de 400.000 tonnes de boue que le secteur agricole peut utiliser.

R. E.

## CONVENTION ENTRE LES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

# Option pour le contrôle des produits de la pêche

Une convention de coopération en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture a été signée entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et celui de la Pêche et des ressources halieutiques.

Signée par les secrétaires généraux de chacun des deux ministères, respectivement, Fodil Ferroukhi et Mustapha Lagha, cette convention vise à mettre à la disposition du consommateur des produits sains et de bonne qualité.

Il s'agit d'un accord élaboré dans le contexte d'une offre conséquente en produits de la pêche et de l'aquaculture et de la gestion des risques liés à la santé publique et animale, a souligné le ministre de l'Agriculture

Abdelouhab Nouri. La convention permettra de renforcer les échanges d'informations entre les deux parties dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et le contrôle sanitaire en autorisant les vétérinaires à effectuer des opérations d'inspection des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Il s'agit aussi d'instaurer une coopération et une assistance technique entre les laboratoires relevant des deux ministères notamment en matière de recherche des maladies d'animaux aquatiques. Il est à rappeler que l'inspection sanitaire au niveau des ports de débarquement représente le premier maillon de la chaîne de contrôle des produits de la pêche et de l'aquaculture considérés comme des produits hautement périssables.

A cet effet, le réseau de contrôle sanitaire relevant du ministère de l'Agriculture et du développement rural est quotidiennement mobilisé pour mettre à la disposition du consommateur des produits sains et de bonne qualité. Néanmoins, au niveau des ports de pêche qui sont caractérisés par l'insuffisance des infrastructures de débarquement et par l'irrégularité des heures de vente, un appui au contrôle sanitaire est nécessaire pour permettre aux professionnels du transport et du commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture de disposer de certificats sanitaires justifiant la qualité de leurs produits.

R. E.

## TISSEMSILT Campagne labours-semailles

La campagne labours-semailles a atteint un taux d'avancement de 64 % dans la wilaya de Tissemsilt, soit une superficie de 50.271 hectares emblavée sur un total de 78.596 ha ciblés, a-t-on appris dimanche auprès du directeur des services agricoles.

Cette campagne a touché jusqu'à la fin de semaine dernière, 31.989 ha réservés au blé dur, 3.846 ha au blé tendre, 12.915 ha à l'orge et 512 ha à l'avoine, a ajouté Mustpha Djakboub.

Les conditions climatiques favorables dans la région en novembre, ont favorisé les campagnes de labours-semailles.

Par ailleurs, la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Mahdia (Tiaret) a livré, jusqu'à dimanche dernier, 21.118 quintaux de semences traités, en plus de la satisfaction des besoins en engrais et autres fertilisants et intrants (6.870 qx).

Le guichet unique de Tissemsilt a reçu, depuis septembre dernier dans le cadre du crédit "Rfig", 400 dossiers de céréaliculteurs dont 270 approuvés.

La valeur des crédits a dépassé 132 millions DA, a-t-on encore indiqué.

Pour rappel, la wilaya de Tissemsilt a réalisé, dans la saison agricole écoulée, une production de 689.765 quintaux toutes variétés de céréales confondues.

## AIN DEFLA Distribution de 56.000 qx de semences

Au moins 56 000 quintaux de semences ont été distribués aux agriculteurs de la wilaya d'Aïn Defla, depuis le lancement de la campagne labours-semailles, selon la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Khemis Miliana.

Sur cette quantité, 52 quintaux sont constitués de semences de blé dur, a indiqué la même source, qui met en évidence l'importance du recours aux semences dans l'agriculture moderne.

Un grand engouement a été noté chez les agriculteurs pour l'approvisionnement en semences, a relevé la même source qui signale que les dernières pluies ont "galvanisé" la campagne labours-semailles dans la wilaya.

S'agissant des engrais, la même source a fait état de la distribution de 10.000 quintaux à ce jour, estimant cependant que cette quantité est "faible" au regard de l'étendue de la wilaya et de ses potentialités.

APS

BOUIRA, NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

# La quatrième phase adoptée



**Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont adopté récemment la quatrième et dernière phase du nouveau plan de la circulation, a annoncé la wilaya.**

POR BOUZIANE MEHDI

**L'**ultime "phase de ce nouveau plan de circulation a déjà été adoptée par les responsables concernés lors d'une réunion tenue il y a quelques jours au siège de la wilaya", a précisé à l'APS Latrach Ladjal, chargé de la communication à la wilaya.

Cette dernière étape du plan n'a porté que sur quelques modifications examinées avant

d'être entérinées par le wali, Nacer Maskri, et le secrétaire général, Ahmed Menguelati, ainsi que les responsables des secteurs concernés et ce malgré certaines carences qui le caractérisent, a indiqué l'APS, ajoutant que ces carences et omissions faites par le bureau en charge de cette étude touchent, notamment, aux places de parkings, aux aires de stationnement et aux décalages, d'après les observations faites par les différentes parties. Le nouveau plan de circulation de la ville de Bouira a été élaboré sur la base de plusieurs facteurs dont, notamment, les mutations que connaît le chef-lieu de la wilaya, ainsi que les futurs changements que pourrait connaître cette ville, selon les précisions données par les autorités locales, a fait savoir l'APS, soulignant que ces dernières avaient pressé le bureau d'étude concerné à accélérer son travail afin d'engager les travaux sur cet

important projet censé désengorger et fluidifier la circulation automobile à Bouira, et mettre un terme aux interminables embouteillages que connaît cette ville. Il y a quelques mois le chef de l'exécutif avait, en outre, exhorté les responsables du secteur des travaux publics à lancer l'opération de revêtement des axes routiers dégradés au niveau de la ville, et à mettre en place des panneaux de signalisation, notamment lumineux, ainsi que des ralentisseurs pour organiser la circulation des véhicules.

Ce plan de circulation dicte d'importants projets, dont notamment la réalisation d'une trémie au niveau de la sortie ouest de la ville de Bouira, dont les travaux sont en cours, ainsi que la réalisation d'évitements dans la partie est et ouest de la ville permettant de fluidifier la circulation.

B. M.

LAGHOUAT, ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AFLOU

## Ouverture d'un centre d'oncologie

**U**n service d'oncologie a été ouvert au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) d'Aflou (wilaya de Laghouat), a indiqué dimanche dernier la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

L'ouverture de ce service vient en application des instructions du ministre du secteur lors de sa dernière visite de travail à Laghouat et vise à assurer des traitements en chimiothérapie au profit des patients

issus de la région nord de la wilaya de Laghouat, a précisé la même direction.

Cette nouvelle unité de santé, qui offre dans une première phase une capacité d'accueil de huit lits, est encadrée par un médecin spécialiste ainsi que trois généralistes et quatre paramédicaux.

Une enveloppe de 50 millions DA a été allouée pour le lancement de ce service, en attendant de lui accorder un budget spécifique au début de 2015, selon la même

source. L'EPH d'Aflou verra aussi la mise en service d'un scanner qui fonctionnera avec un staff médical spécialisé en attendant la formation de manipulateurs en radiologie. Par ailleurs, les travaux portant sur l'extension de l'EPH d'Aflou, lancés dernièrement pour un coût de 200 millions DA, connaissent un avancement appréciable, signale la Direction locale de la santé et de la population.

APS

M'SILA, CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE

## Réception début 2015

**L**e centre culturel de M'sila, en phase d'achèvement au centre-ville après un retard jugé important, sera réceptionné "à la fin du premier trimestre 2015", ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Les mêmes sources ont précisé que les travaux de construction de cette infrastructure culturelle, en chantier depuis plus de 5 ans, ont connu plusieurs interruptions

dues à "l'insuffisance de l'enveloppe financière initiale et aux surcoûts importants résultant du retard mis dans l'attribution du marché". Le projet a été doté, au cours des deux dernières années, de rallonges totalisant 17 millions de dinars, accordées au maître d'ouvrage, en l'occurrence la direction des Affaires religieuses, à la suite de la réévaluation de l'opération qui a déjà con-

sommé 65 millions de dinars. Une fois achevé, équipé et doté des moyens humains nécessaires à son fonctionnement, le Centre culturel islamique de M'sila est appelé à constituer un "établissement de rayonnement culturel et religieux dans toute la région du Hodna", ont encore indiqué les services de la wilaya.

APS

CONSTANTINE, FORMATION DE DINANDERIE D'ART

## Lancement d'une session régionale

*Dans la wilaya de Constantine, une session régionale de formation à la dinanderie d'art a été lancée, à l'initiative de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM).*

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette formation cible 21 jeunes des wilayas d'Annaba, de Skikda, d'El Tarf, d'Oum-El-Bouaghi, de Béjaïa, Sétif, de Tébessa, de Guelma, de Jijel, de Batna, de Mila, de Khenchela et de Constantine, a précisé à l'APS le directeur de la CAM, Nasreddine Benarab.

C'est au siège de la CAM que seront dispensés les cours théoriques par un enseignant spécialisé du centre de formation professionnelle d'El Khroub, tandis que le volet pratique est encadré par des maîtres-artisans constantinois jouissant d'une expérience de plus de 30 ans d'expérience, selon le même responsable.

Sanctionnée par un diplôme permettant aux jeunes concernés de "créer leur propre micro-entreprise spécialisée avec l'aide et sous la supervision de la CAM" et troisième du genre dans la wilaya de Constantine, sanctionnée par un diplôme permettant aux jeunes concernés de



"créer leur propre micro-entreprise spécialisée avec l'aide et sous la supervision de la CAM", l'organisation de cette session de formation a été décidée à "à la suite du succès obtenu par les deux dernières sessions qui ont concerné plus de 40 jeunes de la région est du pays, a indiqué Nasreddine

Benarab à l'APS. A travers ce stage de formation d'une durée d'un mois, l'objectif recherché est "la sauvegarde et la préservation de cet artisanat d'art, la dinanderie, un savoir-faire du terroir par excellence, en voie de disparition", selon M. Benarab qui a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier ce genre de for-

mations pour promouvoir les métiers menacés.

Actuellement, quelque 500 artisans dinandiers activent dans la wilaya de Constantine, parmi lesquels 200, soit 40%, activent dans l'informel, a signalé la CAM.

B. M.

## OUM-EL-BOUAGHI Production de pomme de terre d'arrière-saison

La production de pomme de terre d'arrière-saison devrait atteindre, cette année dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, les 19.440 quintaux, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle ponctuera la récolte actuellement en cours sur une superficie de plus de 121 hectares dans les communes d'Ain M'lila, Ouled Gacem, Ouled Hamla, Sigus, Amiria et Ksar Sbihi où le rendement devrait dépasser les 250 quintaux par hectare, selon la même source.

La campagne précédente s'était soldée par une production nette de 51.245 quintaux, a indiqué le chef du service de soutien technique à la DSA, Ali Fennazi, estimant qu'au regard de "l'important potentiel" de la wilaya en matière de périmètres irrigués, le rendement peut être amélioré en cas de disponibilité de la main-d'œuvre.

La pomme de terre d'arrière-saison est cultivée dans les communes citées, mais également à Dhalaâ, Djazia, Belkheir-Chergui, Oued Nini, Berriche et Bir Chouhada.

APS

ORAN, CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

## Formation aux premiers secours de 780 personnes

Plus de 780 personnes ont été formées aux premiers secours par le Croissant-Rouge algérien depuis janvier 2014 à Oran, a indiqué son comité local, en marge d'un examen de formation au profit de bénévoles. La prochaine session de formation aux premiers secours de 14 jours profitera à 18 nouveaux bénévoles et bouclera le programme de formation de l'année en cours, a indiqué un instructeur, infirmier de son état, qui a rap-

pelé que le programme de formation aux premiers secours a touché 150 agents (grand public), 5 agents d'une société turque (Bilyat Inshaat), 45 autres de la société Fertial, 200 agents de Sonatrach et d'autres d'entreprises privées.

La formation aux premiers secours est de type pratique sur des activités telles que le dégagement d'urgence, l'oxygénothérapie et le massage cardiaque, a-t-il expliqué, signalant que ce stage est

sanctionné par un diplôme de secouriste.

Une journée "portes ouvertes" sur les activités du comité du Croissant-Rouge algérien d'Oran est prévue, selon ses membres, le 6 décembre prochain à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat.

Le programme prévoit, au niveau du siège du comité local du CRA, sis au boulevard de l'ALN (ex-Front-de-Mer) au centre-ville d'Oran, l'organisation d'une exposition photos, ainsi qu'une con-

férence sur le volontariat et l'histoire du Croissant-Rouge algérien. Le bilan des activités du comité du Croissant-Rouge algérien d'Oran pour l'année 2014 fait état, dans le cadre de la prise en charge des personnes sans domicile fixe, d'opérations de distribution de repas chauds, de la participation à plusieurs opérations de ramassage, de formation, de couverture sanitaire, de solidarité et de prise en charge des hadjis.

APS

NAAMA, LUTTE CONTRE LA DÉSERTEIFICATION

## 3.300 hectares plantés

Une superficie de près de 3.300 hectares a été plantée, ces dernières années dans la wilaya de Naâma, dans le cadre de la lutte contre la désertification en zones steppiques, selon la Conservation locale des forêts. Les opérations, lancées sur la période 2009-2014, ont porté

sur la fixation de dunes de sable sur 260 ha, la plantation d'arbres sur 1.200 ha et l'extension de la surface oléicole sur plus de 1.320 ha, en plus de la réalisation de bandes et ceintures vertes sur plus de 510 ha et de brise-vents sur un linéaire de 1.050 km, a indiqué le chef de service de valorisa-

tion de la richesse forestière à la conservation des forêts.

Selon Mustapha Zaïre, d'autres zones totalisant 23.000 hectares ont fait également l'objet d'actions de mise en défens, en vue de permettre la régénération du couvert végétal.

D'autres actions ont été

retenues par la Conservation des forêts et consistent en la protection des zones rurales, des surfaces agricoles de l'érosion et des crues par la mise en place de 20.530 m<sup>3</sup> de gabions, la réalisation de drains et la correction de cours d'eau jouxtant les groupements d'habitations.

La conservation des forêts a fait état, dans le même sillage, de l'intensification de l'oléiculture, ayant donné des résultats probants dans la région, en délimitant une surface de plus de 5.000 hectares en zones rurales et steppiques destinée à cette activité agricole. APS

SUISSE, NUIT DE  
VIOLENCES À ZURICHLes autonomes  
s'en vont en  
guerre

Quelque 200 personnes, armées de barres de fer et pour la plupart masquées, ont saccagé dans la nuit de vendredi à samedi le centre de Zurich, la plus grande ville de Suisse, causant de nombreux dégâts et des interpellations ont eu lieu, a annoncé la police locale dans un communiqué. La police a également indiqué avoir reçu une lettre de revendication des autonomes suisses pour cette manifestation, sans donner de précision.

Selon les médias suisses, les manifestants portaient une bande-roule avec l'inscription en anglais "Reclaim the Streets" (Reprenons possession de la rue, référence à un mouvement anti-capitaliste).

"Beaucoup d'entre eux étaient munis de barres de fer, certains portaient des casques, des masques à gaz et des vêtements de protection", a indiqué la

police, qui a dû utiliser des balles en caoutchouc, des gaz lacrymogènes et des lances à eau pour les disperser.

Dès l'annonce de ce cortège, qui s'est formé vers 22h, les manifestants ont jeté des projectiles sur la police.

Ils ont arraché la portière d'un véhicule où s'étaient réfugiés des policiers, et y ont lancé une torche enflammée. L'équipement d'une policière a pris feu, mais la fonctionnaire n'a pas été blessée.

Les manifestants ont également dérobé du matériel aux forces de l'ordre. Du fait de l'escalade de la violence, des renforts sont intervenus. Outre les pierres, pétards et fusées lancées sur la police, les manifestants ont également procédé à des attaques au laser. Le cortège a mis le feu à plusieurs containers à ordures et à des voitures.

Plusieurs véhicules d'intervention ainsi que des locaux de la police ont été gravement endommagés.

APS

## AFGHANISTAN

Nouvelle vague d'attentats  
à Kaboul

Dans la province du Helmand 12 démineurs ont été tués dans une attaque des talibans, alors qu'ils étaient occupés à une opération de déminage.

Les talibans afghans ont lancé samedi une série de nouvelles attaques, tuant au moins 19 personnes à Kaboul et dans le sud du pays, confirmant ainsi l'intensification de leurs opérations à l'approche de la fin de la mission de combat de l'Otan. Dans la capitale, un bus de l'armée afghane a été la cible d'un kamikaze. L'attentat a fait six morts, a indiqué à l'AFP Dawlat Waziri, porte-parole du ministère de la Défense, ajoutant que le bilan, provisoire, pourrait s'alourdir.

L'attaque a été revendiquée par les talibans qui avaient déjà revendiqué l'assassinat plus tôt dans la matinée, à Kaboul, d'un haut fonctionnaire de la Cour suprême.

Atiqullah Raufi, chef du secrétariat de la Cour suprême, a été abattu alors qu'il sortait de son domicile pour se rendre à son travail, a précisé la police.

Dans la province du Helmand 12 démineurs ont été tués dans une attaque des talibans, alors qu'ils étaient occupés à une

opération de déminage. Des combats ont ensuite opposé les assaillants à des soldats afghans qui ont tué deux talibans et fait quatre prisonniers, a précisé Omar Zwak, porte-parole du gouvernorat du Helmand.

Ces attaques interviennent un peu plus de deux semaines avant la fin de la mission de combat de l'Otan en Afghanistan et trois jours après la publication d'un rapport du Sénat américain sur la torture pratiquée par des agents de la CIA dans la foudée du 11-Septembre. Au cours des dernières semaines, les attentats sanglants se sont multipliés à travers l'Afghanistan, notamment à Kaboul. Jeudi, un attentat suicide contre le centre culturel français de Kaboul avait fait au moins un mort, un Allemand, et une vingtaine de blessés. Vendredi, deux soldats de l'Otan dont la nationalité n'a pas été révélée ont été tués dans une attaque à l'est de l'Afghanistan. Les récents attentats ont visé des maisons d'étrangers, une parlementaire afghane, un convoi de l'ambassade britannique ou encore trois Sud-Africains, tués dans l'attaque de leur résidence sécurisée.

Dans l'espoir de stabiliser le pays au moment où l'Otan réduit la voilure, le nouveau président afghan Ashraf Ghani a appelé les talibans à des négociations. Ceux-ci refusent pour l'heure de dialoguer directe-

ment avec Kaboul.

L'essentiel des forces de l'Otan, qui ont compté jusqu'à 130.000 soldats en 2010, doit avoir quitté le pays d'ici à la fin du mois, après 13 ans de lutte infructueuse contre l'insurrection talibane.

Au 1<sup>er</sup> janvier, la mission de combat cédera sa place à "Soutien Résolu", une mission d'assistance et de formation de l'armée et de la police afghanes.

Les forces afghanes sont désormais en première ligne des combats contre les rebelles talibans qui ciblent les militaires pour affaiblir l'armée et décourager les vocations militaires au sein de la population.

Il y a une semaine, le secrétaire d'Etat à la Défense, Chuck Hagel, en visite à Kaboul, a indiqué qu'un millier de soldats américains supplémentaires resteraient en Afghanistan en 2015 pour compenser le retrait de l'essentiel des forces de l'Otan.

"La communauté internationale ne doit pas fléchir dans son soutien à un Afghanistan stable, sûr et prospère", a-t-il indiqué. M. Hagel a assuré que l'Afghanistan ne subirait pas le même sort que l'Irak, où l'armée nationale entraînée par les Etats-Unis s'est effondrée face à l'assaut des djihadistes de l'Etat islamique.

R. I./Agence

## ISRAËL-PALESTINIENS

## Les discussions piétinent à l'Onu

Les tractations à l'Onu pour mettre au point une résolution sur le conflit israélo-palestinien piétinent dans l'attente d'une réponse des Etats-Unis à des propositions européennes et sur fond de campagne électorale en Israël.

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, doit rencontrer dimanche ou lundi à Rome le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour évoquer les "initiatives en cours devant les Nations unies", selon le département d'Etat. Le mois dernier la Jordanie, seul membre arabe du Conseil de sécurité, a fait circuler au nom des Palestiniens un projet de résolu-

tion qui fixe novembre 2016 comme date limite pour la fin de l'occupation israélienne. Selon de nombreux diplomates, ce texte n'a aucune chance de recueillir un large soutien et il sera certainement bloqué par un veto américain s'il arrive sur la table du Conseil. En guise de compromis, la France a lancé depuis plusieurs semaines des consultations avec Londres et Berlin, puis avec Washington et Amman, pour mettre au point un texte de consensus. Celui-ci appellerait à la reprise rapide des négociations israélo-palestiniennes, selon une série de grands principes comme la coexistence pacifique d'Israël et d'un Etat palestinien. Il fixerait

une échéance, peut-être deux ans, pour la fin de ces négociations.

Pour les promoteurs de cette initiative, il s'agit d'obtenir le feu vert ou au moins la neutralité bienveillante de Washington pour que le Conseil puisse enfin faire entendre sa voix sur ce dossier, pour la première fois depuis 2009.

Israël en campagne  
électorale

Mais si les Américains n'ont pas fermé la porte ils tardent à donner une réponse claire, déplore un autre diplomate : "Ils semblent disposés à se lancer mais se demandent toujours si

c'est le bon moment pour le faire". Les points litigieux du projet de texte n'ont toujours pas été réglés: faut-il fixer une échéance précise, et laquelle? faut-il tenir compte, et comment, de la volonté de Benjamin Netanyahu de faire d'Israël un Etat "juif"? Dans ces conditions, si les discussions aboutissaient avant la fin de l'année, ce serait "une sorte de miracle", estiment en chœur deux des négociateurs.

La proximité des élections anticipées en Israël, fixées au 17 mars, complique encore la donne. Washington n'a pas demandé formellement aux Européens d'attendre le résultat du scrutin mais le doute subsiste sur sa capacité à

forcer la main à son allié israélien en pleine campagne électorale. De leur côté, les Européens plaident l'urgence: plus le scrutin approche, soulignent-ils, plus un accord sera difficile et le moindre incident sur place peut dégénérer et tout faire capoter. S'ils n'obtiennent pas le vote d'une résolution qui leur convienne, les Palestiniens menacent d'adhérer à la Cour pénale internationale (CPI), comme leur statut d'Etat observateur non membre à l'ONU, obtenu en novembre 2012, leur en donne le droit. Ce qui ouvrirait la voie à des plaintes contre Israël pour crimes de guerre à Ghaza.

Agence

CONCLUSIONS DES CONSULTATIONS DU FMI

## **l'Algérie sur "le bon chemin"**



*L'Algérie jouit certes d'une stabilité macroéconomique, mais elle a besoin d'une croissance plus rapide et plus solidaire pour créer suffisamment d'emplois à l'intention de sa population jeune.*

Page 12

RAPPORT 2014 SUR LA BAD

## **"Plus d'intégration régionale pour plus de croissance inclusive"**

Page 12

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

## **L'Opep évoque "la spéculation"**

Page 14



CONCLUSIONS DES CONSULTATIONS DU FMI

## L'Algérie sur "le bon chemin"

L'Algérie jouit certes d'une stabilité macroéconomique, mais elle a besoin d'une croissance plus rapide et plus solidaire pour créer suffisamment d'emplois à l'intention de sa population jeune.



L'activité économique s'est raffermie en 2014 : la croissance du PIB réel devrait, d'après les projections, se hisser à 4,0 % contre 2,8 % en 2013. Le secteur des hydrocarbures devrait progresser pour la première fois en huit ans et dans les autres secteurs, la croissance reste portuese. L'inflation a marqué un net repli pour se situer à 2,1 % grâce en partie au resserrement de la politique monétaire.

dans son rapport. Le FMI précise que l'Algérie continue à avoir d'importantes marges de manœuvre sur les plans extérieur et budgétaire mais les menaces qui pèsent sur la stabilité macroéconomique s'accroissent. Pour la première fois en près de 15 ans, le compte des transactions courantes devrait se solder par un déficit. À moyen terme, les déficits devraient se creuser car la forte consommation intérieure d'hydrocarbures et la baisse des cours du pétrole sont défavorables aux exportations, tandis que les importations, stimulées par les dépenses publiques, continuent d'augmenter. Les exportations ne sont pas suffisamment diversifiées et l'IDE est freiné par les restrictions sur l'actionariat.

Le déficit budgétaire devrait se creuser à plus de 7 % en raison du recul des recettes d'hydrocarbures, de la nette hausse des dépenses d'investissement et de la poursuite des fortes dépenses

courantes. Les recettes hors hydrocarbures sont inférieures à leur potentiel, la masse salariale est élevée, et les subventions et transferts sont coûteux, représentant environ 26 % du PIB. L'épargne budgétaire devrait baisser pour la deuxième année consécutive. L'Algérie jouit certes d'une stabilité macroéconomique, mais elle a besoin d'une croissance plus rapide et plus solidaire pour créer suffisamment d'emplois à l'intention de sa population jeune. Dans le secteur public, les investissements sont peu efficaces, et dans le secteur privé, la croissance est entravée par un lourd climat des affaires, un secteur financier insuffisamment développé et une intégration internationale limitée. Enfin, les rigidités sur le marché du travail et l'inadéquation des qualifications limitent l'impact que peut avoir la croissance économique sur la création d'emplois.

### Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs se félicitent du regain d'activité économique, du nouveau recul de l'inflation et de l'ampleur des marges de manœuvre. Ils constatent en même temps des vulnérabilités croissantes dans un contexte de baisse des prix du pétrole : détérioration de la situation budgétaire et du solde des transactions courantes et diminution de l'épargne budgétaire et des réserves de change. Ils préconisent de prendre rapidement des mesures pour préserver la stabilité macroéconomique, en les complétant par des réformes de grande envergure pour diversifier l'économie, améliorer la compétitivité et promouvoir une croissance solidaire et la création d'emplois.

Les administrateurs soulignent la nécessité d'un assainissement persistant des finances publiques, ancré sur des règles budgétaires crédibles pour remédier au déficit budgétaire croissant et assurer la viabilité des finances

publiques. Ils considèrent qu'il est possible d'accroître les recettes hors hydrocarbures, en élargissant l'assiette fiscale, en renforçant l'administration des impôts et en réduisant les exonérations fiscales. Du côté des dépenses, il convient d'intensifier les efforts pour contenir les dépenses courantes, notamment la masse salariale, et pour remplacer progressivement les subventions par un dispositif ciblé de transfert monétaire pour protéger les plus vulnérables. Les administrateurs saluent l'intention des autorités de passer à un cadre budgétaire à moyen terme et de continuer à renforcer la gestion des finances publiques. Un petit nombre d'entre eux ont souligné les avantages de la création d'un fonds souverain constitué de l'épargne pétrolière afin d'accompagner les efforts de stabilisation économique et d'assurer l'équité intergénérationnelle.

Compte tenu du risque de réapparition de tensions inflationnistes, les administrateurs encouragent les autorités monétaires à rester prudentes et à se tenir prêtes à absorber davantage de liquidités et à augmenter les taux d'intérêt. Ils sont favorables à une augmentation des émissions de bons du trésor pour contribuer à résorber les liquidités, en réduisant le besoin de recourir au fonds d'épargne pétrolière pour financer le budget, tout en approfondissant en même temps le marché de capitaux. Les administrateurs se félicitent de l'élaboration prévue de nouveaux instruments de politique monétaire, avec l'appui du FMI, pour assurer la gestion des liquidités.

Les administrateurs reconnaissent d'un commun accord que la sauvegarde de la stabilité extérieure est prioritaire et exige une stratégie efficace, visant à diversifier les exportations du pays tout en améliorant la capacité d'exportation du secteur des hydrocarbures. Ils recommandent d'intensifier les efforts d'ou-

verture aux échanges commerciaux, d'assouplir les restrictions sur l'investissement direct étranger et de créer un climat des affaires plus favorable aux exportations. Ils se félicitent aussi de l'engagement pris par les autorités de laisser le taux de change refléter les paramètres fondamentaux de l'économie.

### Nécessité de réformes structurelles

Les administrateurs soulignent l'importance d'entreprendre des réformes structurelles plus vastes pour accélérer la croissance sous l'impulsion du secteur privé et réduire encore le chômage, notamment des réformes visant à améliorer les infrastructures, la productivité et l'efficacité de l'investissement public. Ils encouragent aussi les autorités à poursuivre leurs efforts pour assouplir les réglementations du marché du travail, remédier à l'inadéquation des compétences, et promouvoir l'emploi des femmes et des jeunes. Il serait également utile de procéder à une évaluation exhaustive des politiques actives du marché du travail pour en connaître l'efficacité globale.

### Les efforts du gouvernement salués

Les administrateurs saluent les efforts en cours pour renforcer encore la stabilité du secteur financier, notamment les mesures prises récemment pour passer à un contrôle basé sur les risques et adopter les normes de fonds propres de Bâle III. Ils attendent avec intérêt les prochains progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du PESF de 2013. Ils soulignent également la nécessité d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au secteur financier et de remédier aux lacunes existantes dans le cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

RAPPORT 2014 SUR LA BAD

## "Plus d'intégration régionale pour plus de croissance inclusive"

La Banque africaine de développement (BAD) lancera, demain, l'édition 2014 de sa publication phare, le Rapport sur le développement en Afrique, placée cette année sous le thème de « L'intégration régionale au service de la croissance inclusive ». L'intégration régionale de l'Afrique est une aspiration majeure, tant au plan économique que politique, depuis les indépendances dans les années 60. C'est aussi une priorité de la BAD qui célèbre d'ailleurs cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire, devenue aujourd'hui la première institution financière de développement de l'Afrique.

Voilà pourquoi le Rapport sur le développement en

Afrique 2014 se penche de nouveau sur l'intégration régionale, nécessaire au développement du continent africain : observer ce qui a changé sur le terrain ces cinquante dernières années, ce qui a évolué dans les déclarations et les faits, et déterminer combien concrètement une intégration économique et politique plus approfondie s'avère toujours d'actualité pour le continent.

Cette année, le Rapport sur le développement en Afrique souligne combien l'intégration régionale est un outil à même de renforcer la croissance économique et l'inclusion. Y sont examinées en détails les opportunités qui s'offrent aux pays et aux

communautés économiques régionales pour parvenir à une croissance forte et à une prospérité partagée. Il traite du développement des réseaux régionaux de distribution et du commerce au sein des chaînes de valeur mondiales et régionales dans lesquelles s'inscrit l'Afrique. Y sont également étudiés les enjeux d'ordre institutionnel, ainsi que ceux liés aux infrastructures – matérielles et immatérielles –, indispensables pour interconnecter les marchés, améliorer la compétitivité, renforcer et approfondir les systèmes financiers et positionner l'Afrique de façon à ce qu'elle puisse accueillir des activités d'envergure mondiale.

### PROJET DE LA GRANDE CENTRALE SOLAIRE D'AFRIQUE Le Maroc décroche un financement de 176 millions

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, ce 2 décembre 2014, deux prêts en faveur de la phase II du projet complexe solaire de Ouarzazate (centrales NOOR II et NOOR III). Le premier, d'un montant de 100 millions d'euros, provient des fonds propres de la BAD, le deuxième, de 119 millions de dollars EU, étant octroyés via le Fonds pour les technologies propres (qui fait partie des fonds d'investissement climatiques - FIC), en sa qualité d'organe d'exécution. Cette deuxième phase du projet de complexe solaire porte sur le développement de deux nouvelles centrales, d'une capacité totale de 350 MW environ, avec une production annuelle cumulée estimée à plus de 1.100 GWh en moyenne. « Le projet fait partie des opérations innovantes que la Banque soutient dans le secteur de l'énergie, compte tenu de la technologie utilisée et de son montage financier qui recourt aux FIC et du fait qu'il s'agit d'un partenariat public-privé soutenu par plusieurs bailleurs de fonds. La participation de la Banque à cette deuxième phase confortera ainsi sa position en tant que partenaire majeur dans le développement du Maroc et renforcera son rôle prépondérant dans la lutte contre les effets du changement climatique », a souligné Alex Rugamba, directeur du département de l'énergie, de l'environnement et du changement climatique de la BAD, dans la foulée de l'approbation des prêts. Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme solaire marocain (dit "Programme NOOR"), qui ambitionne de développer une capacité minimale de 2.000 MW à l'horizon 2020. Objectif : sécuriser l'approvisionnement en énergie de la population et des secteurs productifs, sachant que le Maroc dépend à 95 % de l'extérieur pour ses besoins primaires en énergie. Entre 2002 et 2012, le pays a vu sa consommation en énergie électrique progresser de 7,2 % en moyenne. Au regard des prévisions, la demande en énergie primaire du Maroc devrait tripler et celle en énergie électrique quadrupler à l'horizon 2030. Aussi le pays a-t-il fait de la sécurité de son approvisionnement en énergie une priorité de sa nouvelle stratégie énergétique 2010-2030, qui fait une large place à la diversification des sources de production et à la mise en valeur du potentiel des énergies renouvelables – dont la part dans la production électrique devrait être portée à 42 % en 2020. Le projet aura des retombées socio-économiques au niveau local, dans la province d'Ouarzazate, qui compte environ 883.000 habitants et où le taux de pauvreté avoisine les 23 %. À l'échelle nationale, outre son impact positif sur la balance commerciale, il contribuera à réduire de près de 222.000 tonnes par an les émissions de CO<sub>2</sub>, fournir une énergie électrique fiable aux entreprises, qui gagneront ainsi en compétitivité et à promouvoir une nouvelle filière industrielle, spécialisée dans la fabrication d'équipements solaires et génératrice d'emplois. Ce projet est le deuxième financement que la BAD accorde au complexe solaire d'Ouarzazate. Le premier, relatif à la première phase de réalisation du complexe NOOR Ouarzazate et qui date de 2012, se composait d'un prêt de 100 millions d'euros prélevés sur les fonds propres de la Banque et d'un autre prêt de 100 millions de dollars EU accordé via le Fonds pour les technologies propres. Lancés en mai 2013, les travaux de cette première phase portaient sur la construction de la première centrale solaire de 160 MW (NOOR I), qui devrait entrer en service à la fin de l'année 2015. Ce projet vient en complément d'autres opérations de la Banque en cours d'exécution au Maroc dans le secteur de l'énergie, à l'instar du projet de développement du réseau de transport et de répartition de l'électricité, qui servira, entre autres, à évacuer l'énergie produite au complexe de Ouarzazate.

FINANCEMENT DU COMMERCE EN AFRIQUE

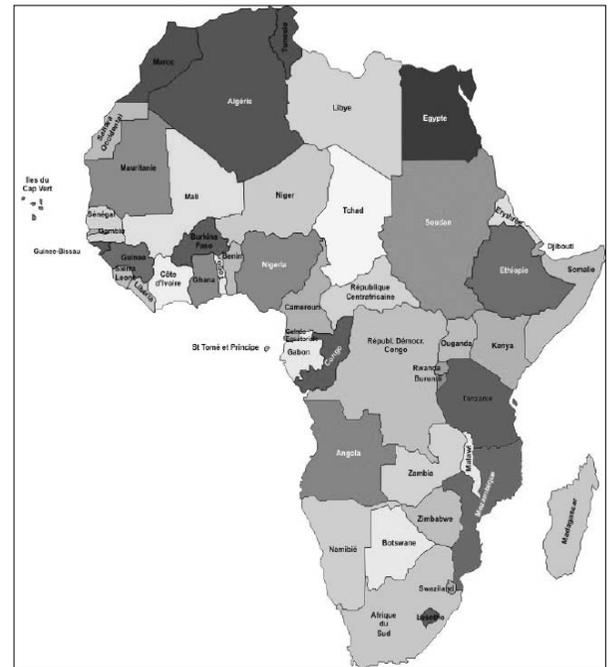
## 93 % des banques détiennent des actifs de financement du secteur

Le financement du commerce est indispensable au commerce international. Cette intermédiation financière aide les entreprises à gérer les risques inhérents aux transactions internationales, à améliorer leurs liquidités, tout en leur permettant d'investir de façon optimale pour favoriser leur croissance.

Voilà pourquoi, en 2013, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un programme de financement du commerce, à hauteur de 1 milliard de dollars EU. Avec cet objectif : soutenir le commerce africain, en fournissant des financements aux institutions et sociétés financières basées en Afrique et mal desservies. Malgré son importance, le marché du financement du commerce en Afrique reste largement méconnu. Ainsi ignore-t-on la taille de ce marché, les différences entre sous-régions, l'étendue des besoins en financement, la part de financement du commerce consacrée au commerce intra-africain, l'importance relative du financement figurant au bilan par rapport au financement hors bilan, outre les contraintes auxquelles les banques sont confrontées.

Ce nouveau rapport de la BAD, intitulé Le financement du commerce en Afrique, tente précisément de combler ce déficit d'informations sur le sujet. Il se fonde sur une enquête spécifique portant sur les activités de financement du commerce que les banques commerciales ont menées en Afrique en 2011 et 2012. Notre questionnaire a été adressé à quelque 900 banques sur le continent. Nous avons obtenu un taux de réponse élevé, qui a abouti à un ensemble de données englobant 276 banques dans 45 pays. Toutes les sous-régions du continent sont représentées dans l'enquête.

Nous avons constaté que le volume de financements du commerce obtenus par l'intermédiaire des banques oscille entre 330 milliards et 350 milliards de dollars EU environ, et que près de 93 % des banques détiennent des actifs de financement du commerce. Le marché est loin d'être uniforme entre sous-régions, les actifs de financement du commerce que détiennent les banques en Afrique du Nord dépassant de loin ceux des autres sous-régions. La part des financements du commerce obtenus par l'intermédiaire d'une banque et consacrée au commerce intra-africain s'avère limitée, ne représentant que 18 % environ (68 milliards de dollars EU) du total des



actifs de financement du commerce des banques africaines. À noter toutefois que la part du commerce intra-africain représente 11 % (110 milliards de dollars EU) de la valeur totale du commerce africain. Au vu du taux estimé de demandes de financement rejetées qui sont recensées dans l'enquête, une estimation prudente de la valeur que représentent les demandes non satisfaites de financement par l'intermédiaire des banques la situe entre 110 milliards et 120 milliards de dollars EU – soit nettement plus que les estimations précédentes, qui la situaient autour de 25 milliards de dollars EU environ. Ces chiffres démontrent que l'offre disponible sur le marché est largement inférieure aux besoins. De nombreux facteurs empêchent

les banques africaines de répondre à la demande de financement pour le commerce. L'enquête révèle que les principaux obstacles consistent en l'insuffisance de liquidités disponibles en dollars EU (de loin la monnaie la plus utilisée dans les échanges internationaux et, par extension, dans les activités de financement du commerce) et en l'insuffisance des limites de crédit dont elles disposent auprès des clients confirmataires pour confirmer les lettres de crédit. La faible taille des bilans, qui tend souvent à rendre contraignantes les limites de crédit par débiteur, est encore un autre frein. Ces obstacles montrent combien le programme de financement du commerce de la BAD, ainsi que ceux de d'autres institutions financières

internationales ont mis en place, sont nécessaires et se prêtent à l'assouplissement de certaines des contraintes les plus lourdes. Enfin, l'enquête montre que les perspectives des banques, s'agissant du financement du commerce, restent positives : 72 % d'entre elles espèrent accroître leurs activités de financement du commerce dans un avenir proche. Les banques entretiennent cependant des freins à la croissance de leur portefeuille de financement du commerce, tels que l'insuffisance de liquidité en dollars EU, le respect des normes réglementaires, la faiblesse de la croissance économique sur certains marchés et l'incapacité à évaluer la solvabilité des emprunteurs potentiels.

## CROISSANCE-ÉMERGENCE "L'Afrique est-elle si bien partie ?"

La croissance économique africaine impressionne avec l'émergence comme horizon. Alors une provocation, la question de la géographe et économiste française Sylvie Brunel. C'est à travers son dernier ouvrage que l'universitaire et non moins pragmatique connaisseuse des évolutions de l'Afrique s'interroge sur la qualité du départ de l'Afrique. Habitée des questions pertinentes là où nombre d'observateurs s'enfoncent dans un pessimisme limitant ou un optimisme béat quant aux diverses situations traversées par le continent, Sylvie Brunel avait commis en 2004 L'Afrique en réserve de développement. Dix ans plus tard, son L'Afrique est-elle si bien partie ? réveille le souvenir du pamphlet retentissant que l'agronome français René Dumont avait publié en 1962 : L'Afrique noire est mal partie.

### Donner un contenu de vie et d'équité à la croissance africaine

"Jamais l'Afrique n'a été plus inégale, écrit Sylvie Brunel dans son ouvrage. Redistribuer, créer de l'emploi et des opportunités à ces milliers de jeunes filles et de jeunes hommes qui arrivent chaque année sur le marché du travail... est un impératif pour l'Afrique... Car l'accaparement des richesses par quelques-uns seulement risque de devenir un poison mortel...", poursuit-elle. Et l'on comprend que pour Sylvie Brunel, cela ne suffit pas de se gargariser de mots et d'expressions tous aussi porteurs d'espoirs et de lendemains qui chantent. La croissance, le développement, l'émergence doivent nourrir et faire vivre son homme. Et de dresser ce constat :

"L'émergence est porteuse de risque. Elle apporte des opportunités de création d'entreprises dans tous les domaines mais, en même temps, elle met en contact des univers qui étaient autrefois cloisonnés." À ses yeux, par le biais du péri-urbain et des nouvelles technologies dont le portable et Internet, beaucoup de personnes prennent conscience que la richesse est à portée de main. Seul problème, et de taille : son accès leur est compliqué voire interdit. De quoi susciter et secréter une violence d'autant plus forte que les richesses sont ostentatoires.

### Menace du chômage, de l'extrémisme religieux et de la négligence de la périphérie

"Je vois un risque de jonction entre ces jeunes des villes qui sont privés d'emploi, qui évoluent souvent dans le secteur informel et qui rêvent de changer de vie", explique-t-elle. Et de noter "le point de contact entre le monde chrétien et le monde musulman ainsi que celui entre les cultivateurs et les agriculteurs". Un constat : de la Somalie à l'Angola, il y a comme qui dirait un germe bien enraciné du rejet du tout occidental, la voie ouverte aux vocations individuelles au djihad. Beaucoup d'États ont fait le choix de délaisser leurs périphéries, à commencer par le Nigeria, ils ont laissé tomber les villageois, les populations. Du coup, des mouvements alternatifs s'y engouffrent et remettent, par leur violence, leur barbarie aussi, tous ces mots si rassurants pour l'Afrique aujourd'hui.

### Quelles solutions pour limiter les risques nés de ces antagonismes économiques ?

Pour Sylvie Brunel, "il y a lieu de s'inspirer de stratégies qui ont fait leurs preuves dans d'autres parties du monde". Et de penser au Brésil et au Mexique où des stratégies de lutte contre les inégalités ont donné des résultats. Problème en Afrique : "Les deux seuls pays qui ont mis en œuvre de telles politiques sont deux pays à pouvoir fort, pour ne pas dire dictatorial : l'Éthiopie et le Rwanda. Ces deux pays ont été le plus capables de se dire : on va redistribuer, on ne veut plus entendre parler d'affrontement ethnique et politique. Les gens vont marcher droit."

### Quid de la Chine ?

"La Chine peut être un bon partenaire pour l'Afrique à condition que les Africains soient capables de mettre en place des garde-fous. Sa force : elle arrive avec des technologies adaptées à un monde de pauvreté, des technologies qui répondent aux besoins des Africains à un coût moindre. En définitive, il ressort de l'ouvrage et de la question de Sylvie Brunel une certitude : l'Afrique ne pourra pas se contenter d'enregistrer des bons chiffres de croissance et bâtir dessus l'espoir demain sera mieux qu'aujourd'hui. L'émergence, la vraie, que nombre d'observateurs et d'Africains ont dans la bouche, ne sera possible que si l'Afrique prend des décisions courageuses qui impacteront dans un souci de progrès et d'équité la majeure partie de la population. Pour une nouvelle donne économique en faveur de la paix civile.

## CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

# L'Opep évoque "la spéculation"



Les fondamentaux du marché pétrolier, notamment l'offre et la demande, ne justifient pas l'effondrement actuel des cours, a déclaré dimanche le secrétaire général de l'Opep, évoquant un rôle probable de "la spéculation".

"Nous voulons connaître les raisons réelles qui ont conduit à une telle chute des cours du brut", a déclaré Abdallah al-Badri à des journalistes à Dubaï. "L'offre et la demande ont connu une hausse légère qui n'explique pas cet effondrement de 50% des prix depuis la mi-juin", a-t-il ajouté.

Si cette chute se poursuit, cela signifiera

que "la spéculation contribue fortement à pousser les prix à la baisse", a-t-il dit, en rappelant que le plafond de "production de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) n'a pas changé depuis 10 ans, (resté) à quelque 30 millions de barils (mbj)".

En revanche, a souligné le responsable, les pays producteurs non membres de l'Opep ont augmenté de quelque six mbj supplémentaires leur offre sur le marché, contribuant ainsi à la chute des cours.

M. Badri s'exprimait en marge d'une conférence intitulée "Arab Strategy Forum". Assommés par une surabondance de l'of-

fre mondiale en or noir face à des perspectives de demande peu vigoureuses, les prix du brut coté à New York, le WTI, ont encore baissé vendredi à des niveaux plus vus depuis cinq ans et demi, sous les 58 dollars. Le baril a perdu près de la moitié (46 %) de sa valeur depuis son dernier pic de la mi-juin, selon les experts.

En conséquence, les Bourses des monarchies pétrolières du Golfe poursuivaient dimanche leur plongeon, fortement plombées par l'effondrement des cours du brut, dont les pouvoirs publics tirent jusqu'à 90 % de leurs revenus.

## ÉTATS-UNIS, LOI DE FINANCES 2015

# Adoption définitive par le Congrès

Le Congrès américain a financé samedi l'Etat fédéral jusqu'au 30 septembre 2015, malgré une tentative symbolique d'obstruction de sénateurs républicains du Tea Party, et les administrations fédérales ne seront donc pas perturbées.

Les sénateurs, exceptionnellement réunis en séance un samedi, ont adopté par 56 voix contre 40 la loi de finances pour l'exercice budgétaire 2015 (octobre 2014-septembre 2015), d'un montant de 1.014 milliards de dollars, hors dépenses exceptionnelles (Afghanistan, Irak, Ebola, catastrophes naturelles...), soit un total d'environ 1.100 milliards.

"Il y a beaucoup de choses dans cette loi dont les démocrates ne voulaient pas, mais cette loi est un compromis", a déclaré le chef de la majorité démocrate du Sénat, Harry Reid. "Depuis 2011, le Congrès a titubé de crise en crise, le pays constamment menacé de paralysie ou de catastrophe financière. C'est une mauvaise habitude, et les Américains en ont ras le bol". La Chambre des représentants avait adopté la loi jeudi soir, à l'issue d'un vote serré, et l'adoption par le Sénat était assurée, mais l'objection de sénateurs isolés a retardé l'examen par la chambre haute du Congrès.

L'adoption par les deux chambres était nécessaire pour que les administrations fédérales ne subissent pas de "shutdown", comme en octobre 2013.

La loi de finances a surmonté l'opposition

d'élus démocrates, qui protestaient contre l'inclusion d'une mesure abrogeant un volet de la grande réforme financière de 2010.

En vertu de cette loi nommée Dodd-Frank, les banques sont aujourd'hui forcées de séparer certaines de leurs transactions sur les produits dérivés (notamment les "credit default swaps", CDS) dans des entités distinctes, non assurées par l'institution qui assure les banques commerciales, la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). C'est cette réglementation que l'article abroge, au bénéfice du secteur bancaire qui a publiquement soutenu l'initiative.

Malgré les protestations démocrates, la mesure est restée intacte dans la loi, et entrera en vigueur.

Le président Barack Obama a indiqué que, malgré ses défauts, il promulguerait la loi. Du côté conservateur, des élus du Tea Party comme Ted Cruz entendaient protester contre le plan de régularisations provisoires de sans-papiers annoncé par Barack Obama le 20 novembre.

Les négociateurs leur ont fait une seule concession. Le département de la Sécurité intérieure, dont dépendent les services d'immigration, ne sera financé que jusqu'au 27 février 2015. A cette date, les républicains seront majoritaires dans les deux chambres du Congrès, et ils ont l'intention de voter des crédits empêchant l'application du plan.

### Les crédits votés incluent :

- Défense: 554 milliards de dollars, dont cinq milliards pour la guerre contre l'organisation Etat islamique, notamment l'équipement et l'entraînement des forces irakiennes et kurdes; 500 millions pour entraîner les rebelles syriens modérés; et 1,3 milliard pour un fonds de coopération antiterroriste avec des pays comme le Yémen, la Libye et la Somalie;
- Affaires étrangères: 49,3 milliards, dont 5,4 milliards pour la sécurité des ambassades américaines;
- Lutte contre Ebola: 5,4 milliards, notamment pour la recherche, l'intervention en Afrique de l'Ouest et les préparatifs aux Etats-Unis.

La loi maintient l'interdiction de transférer aux Etats-Unis les détenus de la prison de Guantanamo, sur l'île de Cuba.

Et en vertu du droit de veto du Congrès sur les affaires de la capitale fédérale, le texte empêche la ville de Washington de légaliser le cannabis, alors qu'un référendum local l'a approuvé en novembre.

La loi de finances rassemble les dépenses dites "discrétionnaires" de l'Etat fédéral, soit environ le tiers de toutes les dépenses fédérales, qui devraient dépasser 3.700 milliards de dollars en 2015. Les deux autres tiers sont qualifiés de dépenses "obligatoires", et incluent notamment les pensions de retraites et autres aides sociales (Social Security).

CONCERNING VIOLENCE DU RÉALISATEUR SUÉDOIS GÖRAN HUGO OLSSON

# Frantz Fanon en mots et en images

Göran Hugo Olsson remet au goût du jour les textes puissants de Frantz Fanon scandés par Lauryn Hill sur des images d'archives de la Télévision suédoise. Un documentaire politique à l'esthétique décapante sur l'enfer colonial.

PAR IDIR AMMOUR

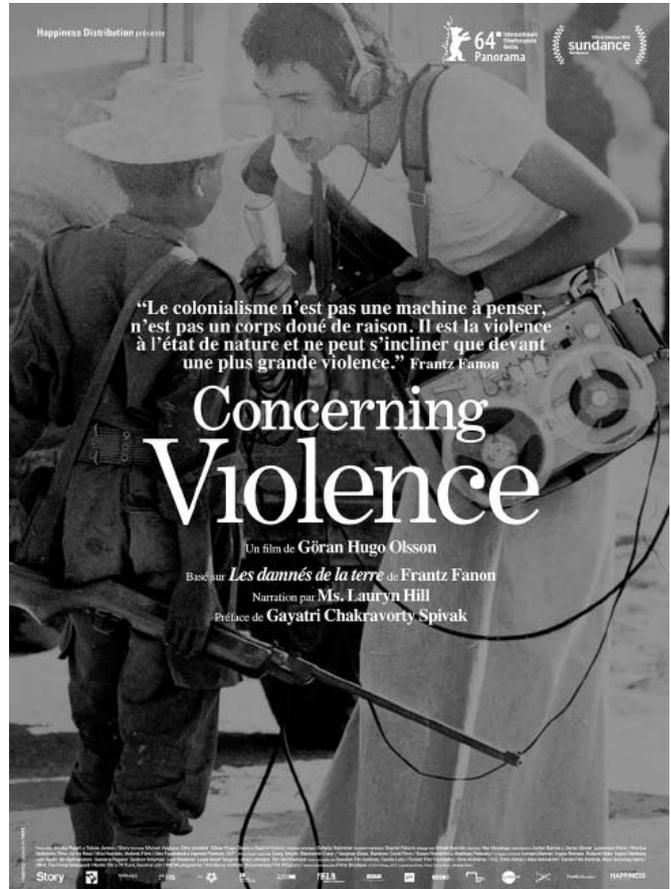
Faire parler les archives. C'est la spécialité de Göran Hugo Olsson, un documentariste suédois passé maître dans l'art d'éclairer notre tumultueux présent en mixant des images et des sons du passé.

En 2011, dans *The Black Power Mixtape*, ce DJ des archives mitonnait un fructueux télescope entre des rushs témoins de la naissance du mouvement des Black Panthers et les commentaires d'artistes et d'intellectuels contemporains. Son île aux trésors ? Les archives de la télé suédoise. « *Quand j'ai découvert ce fonds d'archives de la télé suédoise : des documentaires réalisés par des cinéastes des années 60-80, j'ai été frappé par le parti pris de ses films, bien souvent engagés contre la colonisation. A l'époque où ils ont été tournés, la guerre froide était à son apogée, et la Suède, Etat neutre, avait un discours critique envers les grandes puissances impérialistes, allant jusqu'à soutenir certains mouvements de libération africains. Le pays n'a pourtant pas toujours été irréprochable en matière de colonialisme, mais il n'était pas aussi mouillé que la France ou la Grande Bretagne* ». Göran Hugo Olsson propose, à partir des riches archives de la télévision suédoise, un montage sur la décolonisation rythmé par la lecture et le commentaire des *Damnés de la terre* de Frantz Fanon. Et notamment par les passages évoquant la violence, popularisés par la préface de Jean-Paul Sartre à ce livre devenu mythique. Les images qui montrent la vie et l'action des mouvements indépendantistes, tout comme celles des Blancs refusant d'entendre un autre langage que celui des armes, sont impressionnantes. Si la thèse du réalisateur visant à démontrer que les conflits actuels résultent de ce qui s'est passé dans les années 50 et

60 n'est pas vraiment convaincante, la relecture des textes de Fanon permet de relativiser sa réputation d'apôtre de la violence. Rappeler le lien entre les réflexions du psychiatre martiniquais sur la lutte anticoloniale et la guerre d'Algérie, dont il fut, aux côtés du FLN, un acteur, n'aurait pas été inutile. Le réalisateur a pris une prétexte de la soul contemporaine, qui slame plus qu'elle ne lit, un vieux manifeste qui n'a rien perdu de son suc vitriolé, des images oubliées comme des poussières toxiques sous le tapis, il a réussi à obtenir un documentaire politique à l'esthétique décapante. Soit Lauryn Hill, l'ex-chanteuse des Fugees, lisant en voix off des extraits des *Damnés de la Terre*, écrit en 1960 par Frantz Fanon, maître à penser tiers-mondiste, sur neuf extraits de films réalisés dans une Afrique en lutte pour son indépendance par des cinéastes suédois, des années 60 aux années 80.

Avec cinquante ans d'avance, selon toujours, Göran Hugo Olsson, cet essai nous explique pourquoi le Hamas balance des roquettes sur Israël. Et pourquoi Israël surréagit. Il nous dit comment ces gamins de la bande de Gaza – le pire endroit où un être humain puisse naître aujourd'hui – qui grandissent entre interventions militaires, bombardements et représailles, agiront demain.

Il n'y a pas de suspense donc, ce ne sera pas la peine de s'étonner. A quoi s'attendre d'autre qu'à une surenchère de violence, de la part de personnes qui n'ont jamais connu autre chose que la violence et l'oppression ? Autre exemple : le delta du Niger, que la course au pétrole des multinationales a transformé en enfer sur terre. Comment s'étonner que ce cauchemar-là finisse par accoucher d'un Boko Haram ? Il ne s'agit ni de dédouaner ni d'excuser mais de comprendre le mécanisme sous-jacent de cette violence. Dans *Les Damnés de la terre*, Fanon écrit cette phrase : « *Aux colonies, l'infrastructure économique est*



également une superstructure. La cause est conséquence : on est riche parce que blanc et on est blanc parce que riche ». Nous

vivons dans une ère néo-coloniale où les règles sur le commerce international ne s'appliquent que de manière unilatérale.

L'EXPOSITION DE L'O2 ARENA SE TIENT JUSQU'AU 31 AOÛT À LONDRES

## Univers et tenues d'Elvis Presley

La célèbre Cadillac rose d'Elvis Presley figure parmi les 300 objets présentés à Londres à partir de vendredi, dans l'exposition la plus importante jamais consacrée au "King" en Europe.

Costumes de scène, instruments de musique ou bijoux, la plupart des objets exposés par l'O2 Arena n'avaient jamais quitté auparavant le manoir de Graceland à Memphis, dans le Tennessee. Autre pièce maîtresse de l'exposition, outre la Cadillac qu'il a utilisée en tournée avant de l'offrir

à sa mère, la tenue blanche brodée d'un aigle américain que le chanteur portait lors du concert mythique au Aloha d'Hawaï en 1972. Parmi les autres tenues du King figurent une combinaison en lamé qu'il portait sur scène en 1957 et un ensemble en cuir noir porté lors de la tournée Comeback Special en 1968.

"C'est énorme pour nous", a expliqué Priscilla Presley, l'ex-femme d'Elvis, qui est toujours étroitement impliquée dans la gestion de Graceland. "Nous avons essayé

de choisir des choses qui ont un intérêt humain", a-t-elle dit au quotidien The Guardian.

Ce afin de montrer "qui était l'homme en coulisse, qui était-il au théâtre, à Graceland, ce qu'il aimait... ses bagues, ses bijoux, ses guitares". Un ensemble de bongos que Priscilla lui avait offerts à Noël pourront également être admirés. Les visiteurs pourront découvrir le billard sur lequel Elvis a joué avec les Beatles lors d'une visite du groupe en 1965. "Je

me souviens de John (Lennon) qui observait ce qui avait mis Elvis mal à l'aise", explique encore Priscilla. "Puis Elvis avait pris sa guitare et avait commencé à jouer. Ils étaient fascinés par lui. C'était touchant". Priscilla et sa fille Lisa Marie Presley seront toutes deux au Royaume-Uni pour Noël. Lisa Marie Presley vit dans une maison dans le sud de Londres depuis 2013 et joue dans un spectacle de mime à Manchester, dans le nord de l'Angleterre.

JOURNÉES D'HIVER DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À MASCARA

## 38 représentations au programme

Pas moins de 38 représentations sont programmées aux journées d'hiver du théâtre pour enfants qu'organise le théâtre régional de Mascara à partir à l'occasion des vacances scolaires, a-t-on appris samedi de cet établissement culturel.

Ces représentations seront animées, six jours durant, par 12

troups relevant des théâtres régionaux, de coopératives et d'associations culturelles s'intéressant au 4<sup>e</sup> art, selon la présidente du département artistique et technique du théâtre régional de Mascara, Khadidja Nemr. Le "bal" s'ouvrira avec sept représentations théâtrales au niveau des centres culturels des

communes de Tighennif, Sidi Boussaid, Ghriss, El Keurt, Bouhenni, Mohammadia et Sig. Parmi les œuvres proposées, les pièces *Nakir El Maarouf* (l'ingrat) du théâtre régional de Mascara réalisées par Kada Chalabi, *Samaka Dahabia* (poisson d'or) de la coopérative "Kateb Yacine" de Sidi Bel-Abbès, *Houlm Tifl*

(rêve d'enfant) de la coopérative culturelle Aoun (Sétif), *Haris El Mae* (gardien d'eau) de l'association de promotion des activités de jeunes de Mascara, *Rihlat Mouharidjine* (voyage de clowns) de la coopérative *Boudour El Fen* de Tizi Ouzou et *wahb Fi Oued Eddhaacia* de l'association du 4<sup>e</sup> art de Saïda. Parallèlement aux

journées d'hiver du théâtre pour enfants, le théâtre régional de Mascara prévoit une tournée artistique à travers 10 wilayas du pays pour présenter les pièces *Nakir-El-Maarouf* et *Madrassati*, qui s'achèvera au début de janvier prochain.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME  
ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE SETIF

**AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire  
DE MARCHÉ DE REALISATION**

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 complété et modifié portant réglementation des marchés publics l'office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe que le marché attribué provisoirement à l'entreprise citée ci-dessous est annulé suite au désistement de l'entreprise :

N°	Entreprise	Projet	Publiés aux quotidiens			
			Arabes		Français	
01	Garici Issmail	60/100/1400/3400 logts (LPL) à Sétif (lot 12), programme 3400 logts ATW (tranche année 2011)	الرائد	30/04/2014	MIDI LIBRE	30/04/2014

Midi Libre n° 2355 - Lundi 15 décembre 2014 - Anep - 161 956

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BOUMERDES  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ**  
NIF : 410006000035032

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des ressources en eau de la wilaya de Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la 2ème consultation relative à l'appel d'offres N°10/2013 portant sur "D'approvisionnement en eau portable de la Zone Sud Est de la wilaya de Boumerdes à partir du système de dessalement d'eau de mer de Djinet lot n°VI et le lot N°VII" à l'issue des jugements des offres, la commission a attribué les projets de marchés provisoirement aux entreprises citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

Lot	Entreprises	Montant en TTC en DA	Délai en mois	Observation
VI	Le Groupement SARL TAHAOUI STPH TAHAOUI NIF : 000607024268702 NIF : 099807024211756	398.582.144,00 DA	20 mois	Offre moins disant
VII	SARL INTER ENTREPRISE NIF : 000031010491424	344.750.345,55 DA	14 mois	Offre moins disant

Aussi et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale où BOMOP

Midi Libre n° 2355 - Lundi 15 décembre 2014 - Anep - 161 861

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BOUMERDES

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ**  
NIF : 410006000035032

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des Ressources en eau de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N°15/2014 relatif aux travaux de **Rénovation et extension des collecteurs d'assainissement centres urbains de la wilaya (1ère tranche) en neuf (09) lots** paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux : **Midi Libre et**

**الحور اليومي** du 23/08/2014 à l'issue des jugements des offres, la commission a attribuée les projets de marchés provisoirement aux entreprises citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

Lot	Entreprise retenue	Montant	Délai	Observation
Lot 01	SARL BPI ENH DOUDAH NIF : 099835072218369	34.541.442,00 DA	05 mois	Offre moins disant
Lot 02	HYDRO AMENAGEMENT NIF : 099916000592912	102.474.918,00 DA	12 mois	
Lot 03	EUURL ECE MAKOUDI NIF : 099815004222535	163.906.938,00 DA	14 mois	
Lot 04	SNC EGTB NIF : 099935072255324	31.109.715,00 DA	08 mois	
Lot 05	<b>Infructueux (aucune offre n'est pré-qualifiée techniquement)</b>			
Lot 06	<b>Infructueux (aucune offre n'est pré-qualifiée techniquement)</b>			
Lot 07	<b>Infructueux (aucune offre n'est pré-qualifiée techniquement)</b>			
Lot 08	HYDRO AMENAGEMENT NIF : 099916000592912	<b>Infructueux (Une seule offre est pré-qualifiée techniquement)</b>		
Lot 09	HYDRO AMENAGEMENT NIF : 099916000592912	<b>Infructueux (Une seule offre est pré-qualifiée techniquement)</b>		

Aussi et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Midi Libre n° 2355 - Lundi 15 décembre 2014 - Anep - 161 861

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE LAGHOUAT  
N.I.F : 411014000003068

**AVIS D'appel D'offre National Restreint**

La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Laghouat, lance un Avis d'offre national restreint relatif à la réalisation d'un siège de subdivision agricole à la commune d'Oued Morra.

Inscrite dans l'opération : Etude, réalisation et équipement de 56 sièges agricoles (tranche 01)

**Décision n° : NK 5 834 2 212 003 01**

Les intéressés par le présent Avis d'offre sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Services Agricoles cité administrative et MHAFIR.

Les offres doivent être accompagnées des pièces et les documents Fiscales et Parafiscales doivent être fournis en original et où Copies conformes légalisées en cours de validité.

**I- Offre Technique comprend :**

- Déclaration à souscrire
- Déclaration d'intégrité
- Registre de commerce (copie légalisée)
- Certificat de qualification (2 et plus activité principale construction) (copie légalisée)
- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH (apuré) (copie l'égalisée)
- Extrait de rôle (apuré) (moins de 03 mois) (copie l'égalisée)
- Code fiscale NIF (copie légalisée)
- Casier judiciaire N°3 (moins de 03 mois) (copie l'égalisée)
- Attestation de dépôts de compte social (pour les responsables morales) année 2013
- Références professionnelles (copie l'égalisée)
- Planning de réalisation
- Moyens humains (déclaration annuelle des salariés année 2013)
- Moyens matériels prévus pour le projet, justifié par des copies légalisées des justifications de propriété (carte grise ou récépissé et assurances) en cours de validité à la date de l'ouverture des plis
- Bilan des trois dernières années (2011, 2012, 2013)
- Cahier des charges visé et paraphé

**N.B.:** Toutes les pièces doivent être obligatoirement valides et légalisées.

**II- Offre financière Comprend :**

- \*Lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée
- \*Proposition des prix unitaires datée et signée
- \*Cahier de charge

Les soumissionnaires doivent déposer des enveloppes différentes dans une seule enveloppe l'une d'elle doit contenir le dossier technique et l'autre le dossier financier. Elles doivent porter la nature du dossier (Technique ou financier), par contre l'enveloppe extérieure doit être scellée, anonyme et ne doit porter que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des Services Agricoles de la Wilaya de Laghouat

Avis d'appel d'offre restreint :

**-Réalisation d'un siège de subdivision agricole à la commune Oued Morra**  
"Offre à ne pas ouvrir"

La date limite du dépôt des offres est fixée de 21 jours (à compter de la première parution dans les journaux nationaux du présent avis et si le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou jour de repos, le jour de dépôt sera prolongé au jour de travail suivant)

à l'adresse suivante : Direction des services agricoles de la Wilaya de Laghouat (El M'hafir) à **14:00mn** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze (111) jours à compter de la date de dépôt des offres fixées.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières sera effectuée le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h30** en séance publique au siège de la Direction des services Agricoles de la Wilaya de Laghouat.

Midi Libre n° 2355 - Lundi 15 décembre 2014 - Anep - 161 933

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE, 32<sup>ES</sup> DE FINALE

## Le Doyen continue de broyer du noir

*Le MCA, détenteur du trophée de la précédente édition de la Coupe d'Algérie de football, est sorti dès les 32es de finale après sa défaite à l'extérieur devant le CSC, tandis que les autres équipes de ligue 1 ont facilement validé leurs billets pour les 16es de finale.*

PAR MOURAD SALHI

L'affiche des 32<sup>es</sup> de finale entre le CS Constantine et le MC Alger, disputée au stade du Chahid-Hamlaoui à Constantine a tenu toutes ses promesses et a permis aux Sanafirs de décrocher leur sésame pour le prochain tour. Cela est pratiquement devenu une tradition - dans les beaux duels - que ce n'est pas celui qui ouvre la marque qui l'emporte au final. En effet le Mouloudia d'Alger, qui a mené au score dès les premières minutes, a perdu finalement son match et se voit éliminé prématurément de cette compétition très populaire. Après avoir raté la finale face à l'USM Alger lors de l'édition 2012, le Doyen a remporté l'édition de 2013 face à la JS Kabylie. Cette fois il a été éliminé dès le premier tour. Ce qui lui complique un peu plus la situation cette saison. Sans la moindre victoire depuis belle lurette, le MC Alger continue de manger son pain noir. Le CS Constantine accueillera lors de la prochaine étape, prévue le 27 décembre prochain, l'USM Bel Abbès qui a pris le meilleur sur l'ES Araba.

La JS Kabylie, le finaliste malheureux de la précédente édition, n'a pas trouvé de difficultés pour se débarrasser du CRB Dar-El-Beïda, un club qui évolue dans le championnat amateurs. Le club phare de Djurdjura, où rien ne va plus également cette saison,



semble toutefois bien gérer la situation. Après donc avoir renoué avec la victoire en championnat, en battant le RC Arbaâ, les Jaune et Vert confirment en Coupe d'Algérie. Lors des 16<sup>es</sup> de finale, la JS Kabylie se rendra à El Eulma pour donner la réplique au MC El Eulma, vainqueur à domicile du A Boussaâda, un club qui évolue dans le championnat national de Ligue 2. Une autre belle affiche est au programme des 16es de finale entre le MC El Eulma de Azzedine Aït Djoudi et la JS Kabylie de son successeur le Corse François Ciccolini.

L'USM Alger, le champion d'Algérie en titre, s'est baladé contre le CRB Ouled Abdelkader sur le score large de 4 buts à 1. Les Rouge et Noir affronteront, lors du prochain tour, l'USM Harrach dans un derby algérois à grand enjeu. L'USM Harrach qui a atomisé l'IS Tighenif (8-2), se rendra au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour affronter l'un de ses concurrents pour le titre de champion d'hiver, à savoir l'USM Alger de l'entraîneur français Hubert Velud. Pour le reste des matches, la plus part des clubs de Ligue 1 ont composé leurs billets

qualitatifs pour les 16es de finale. Les deux clubs oranais, à savoir le MCO et l'ASMO, ont battu respectivement l'AS Khroub et le NRB Touggourt sur le même score de 2 buts à 1. Le rendez-vous du stade de l'Unité maghrébine entre deux pensionnaire de Ligue 2, à savoir la JSM Béjaïa et le CA Bordj Bou Areridj, était prolifique en matière de buts. 9 buts ont été inscrits lors de ce rendez-vous. L'ASO Chlef est revenue de Médéa avec une précieuse qualification en battant le CRB Zoubiria sur le fil. La qualification a été laborieuse, mais très importante pour cette formation chélifienne à la recherche d'une assurance cette saison.

Les 16es de finale, prévus le 27 décembre prochain prévoient des affiches palpitante et incisées. Beaucoup de clubs de Ligue 1, vont quitter la compétition à ce stade. Ce tour verra la présence du CA Kouba, de l'USM Chéraga et de l'Athletic Hassi Messaoud. Par ailleurs, le match entre USM Blida et le CR Belouizdad, qui a été reporté par la Ligue nationale de football, devrait avoir lieu aujourd'hui lundi au stade Boumezreg de Chlef.

M. S.

### MONDIAL DES CLUBS

## L'ES Sétif rate son rendez-vous avec l'Histoire

Le représentant algérien, l'ES Sétif, a échoué dans sa tentative d'atteindre le dernier carré du Mondial-2014 des clubs de football après sa défaite 1 à 0, devant Auckland City FC (Nouvelle Zélande) en quarts de finale disputé samedi à Rabat.

Les hommes de Kheireddine Madoui, qui affichaient avant cette rencontre un optimisme démesuré pour leur première participation à une Coupe du monde des clubs, sont tombés devant une équipe assez mûre, ayant acquis une grande expérience dans cette épreuve à laquelle elle participe pour la 6<sup>e</sup> fois. Les champions d'Afrique ont réussi une belle entame de match en dominant les 25 premières minutes sans toutefois se montrer efficaces dans la finition, alors que les Néo-Zélandais, nullement inquiétés dans leur périmètre, opéraient avec prudence, grâce à un dispositif tactique intelligent et efficace, qui leur a permis d'atteindre la pause sans dégâts (0-0).

La formation d'Auckland est vite passée à l'action dès la reprise, en ouvrant le score à la 52<sup>e</sup> minute, suite à un corner mal renvoyé par la défense sétifienne, qu'exploitera John Irving d'un tir à ras de terre qui a surpris Khedaïria, visiblement masqué par ses défenseurs. Ce but sonnera le réveil des Sétifiens qui se ruèrent dès lors, sur les bois du gardien Williams, sans toutefois trouver

la faille dans cette défense adverse bien regroupée.

Les changements effectués par le coach sétifien n'ont pas donné grand chose, alors que Benyettou (69') ratéra lamentablement une grosse occasion de niveler la marque, au grand dam des fans sétifiens présents au stade Moulay-Abdellah de Rabat. L'ES Sétif

se contentera de jouer le match de classement pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places face au perdant du match Cruz Azul (Mexique)-Sydney Wanderers (Australie), mercredi prochain à Marrakech, alors qu'Auckland City jouera, le même jour et dans la même ville, sa demi-finale face au club argentin de San Lorenzo, champion de l'Amérique du Sud.

### Western Sydney adversaire de l'ES Sétif pour la 5<sup>e</sup> place

L'ES Sétif affrontera les Australiens de Western Sydney pour la cinquième place de la Coupe du monde des clubs mercredi dans le grand stade de Marrakech à 17h. Western Sydney s'est incliné face aux Mexicains de Cruz Azul (3-1, a.p) samedi soir au stade Moulay- Abdellah de Rabat en deuxième quart de finale du Mondialito.

Cette rencontre a été précédée par un premier quart de finale qui a vu la défaite de l'ESS face aux New Zélandais d'Auckland City (1-0). Le Real Madrid et San Lorenzo entreront en lice dans la compétition respectivement mardi et mercredi pour le compte des demi-finales. Les Espagnols affronteront Cruz

Azul à Rabat, tandis que les Argentins donneront la réplique à Auckland City à Marrakech.



HASSEN HAMAR, PRÉSIDENT DE L'ESS  
"Je n'ai pas reconnu mon équipe"



"Sincèrement, je n'ai pas reconnu mon équipe. Je ne m'attendais pas à ce qu'elle présente un football aussi médiocre. J'aurais aimé voir jouer notre jeu et perdre plutôt que d'être éliminés de cette façon. Je suis vraiment très déçu."

KHEIREDDINE MADOUÏ, ENTRAÎNEUR DE L'ES SÉTIF

"Nous regrettons cette élimination"

"On a beaucoup de regret après cette défaite. Nous avions de la place pour passer, mais malheureusement on a été décevants. Nous n'avons pas développé notre jeu habituel, ni n'avons été agressifs sur le terrain, contrairement à l'adversaire qui a été mieux organisé que nous. Il faut avouer que les Néo-Zélandais ont plus d'expérience que nous dans cette compétition, et c'est cette expérience qui a fait, en quelque sorte, la différence dans ce match. Je suis vraiment très déçu après cette défaite, comme c'est le cas, du reste, après chaque échec. On essaiera toutefois de nous racheter lors du prochain match en tentant de décrocher la cinquième place qui va certainement nous consoler après cette élimination, surtout que notre objectif était d'atteindre au moins les demi-finales. Après tout, nous avons vécu un moment historique en disputant notre premier match en coupe du monde."

RAMON TRIBULIETX, ENTRAÎNEUR D'AUKLAND CITY

"Nous étions meilleurs collectivement"

"C'est un moment historique que nous vivons. Je pense qu'on a amplement mérité notre qualification vu les nombreuses occasions qu'on s'est créées. J'avais pourtant des appréhensions sur l'état physique de mes joueurs après avoir livré un match plein contre le MA Tetouan mercredi dernier, mais ils se sont donnés à fond et à l'arrivée ils étaient récompensés par cette précieuse victoire. Quant à l'adversaire, je reste persuadé qu'il possède de nombreuses individualités, alors que notre force à nous est dans notre collectif. Je remercie le public marocain qui nous a soutenu pour la circonstance."

EQUIPE NATIONALE

Doublé de Sofiane Feghouli contre Vallecano

L'international algérien Sofiane Feghouli, auteur d'un doublé contre Rayo Vallecano (3-0), a largement contribué à la large victoire de Valence samedi en match comptant pour la 15<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de football de première division. Le milieu offensif algérien a inscrit ses deux buts dans la première demi-heure de la partie (13', 34') avant que Piatti ne marque le troisième but à la 36<sup>e</sup> minute. C'est le troisième but de la saison pour Feghouli en 14 matchs disputés dont 7 comme titulaire. A la faveur de ce succès, Valence occupe provisoirement la cinquième place au classement avec 28 points, à 5 points du podium.



## Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : **Emploi Partner recrute pour ET MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.  
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.  
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,

• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement,

- finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement,

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

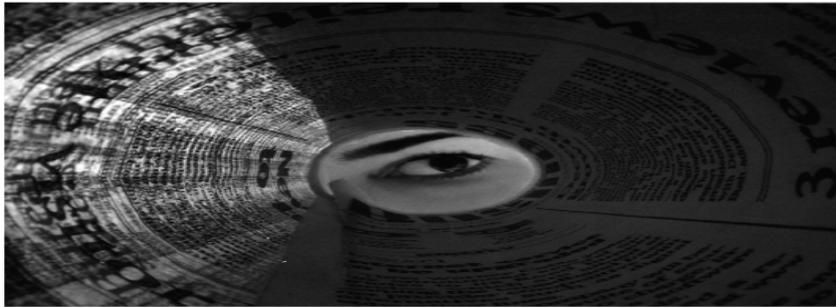
[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

# MIDI

Quotidien national d'information



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 25, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)

### الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء . 47

شارع خليفة بوخالفة سيدي محمد

الجزائر

استدراك

3244/بموجب إعلان في جريدة MIDI

LIBRE وقع خطأ في الإعلان بتاريخ :

11/12/2014 وهذا بخصوص مقال

ايجار الشهري قدره // 100.000 دج

والصحيح هو// 30.000 دج والباقي

دون تغيير.

Midi Libre n°2355 - Lundi 15 décembre - 114/14

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة المالية  
الديرة العامة للأموال الوطنية  
مديرية أملاك الدولة  
ولاية إيليزي

MISE EN DEMEURE N°01

Mr. CHETIOUI SAID  
ENTREPRISE DES TRAVAUX DE BATIMENT ET HYDRAULIQUE  
CITE ATAOUAT KADOUR BENI THOUR - OUARGLA 30000

-Vu le marché n°145 du 02/09/2013 relatif à l'aménagement extérieur et la réalisation de deux logements de fonction et du mur de clôture du centre foncier intercommunal d'Illizi

-Vu la correspondance N°4958 datée le 20/11/2014,

-Et suite aux différentes visites effectuées par nos services et du bureau d'étude en charge du suivi;

-L'entreprise des travaux de bâtiments et hydraulique ETBPH CHETIOUI SAID est mis en demeure dans un délai de 08 (huit) jours à l'effet de procéder à la reprise des travaux et au renforcement du chantier en moyens humain et matériel.

Midi Libre n°2355 - Lundi 15 décembre 2014 - Anep 162/431

ولاية عي الدفلى، دائرة جليدة، بلدية بوراشد  
اعلان

طبقا للقرار رقم 1714 المؤرخ في 25/11/2014

الصادر عن والي ولاية عي الدفلى، يعلن رئيس

المجلس الشعبي لبلدية بوراشد انه تم فتح تحقيق

علمي لانشاء غرفة تبريد لغائدة السيد: قاضي عبد

القادر بالمكان المسمى اولاد مقدراش بلدية بوراشد

يجري التحقيق لمدة 20 يوم ابتداء من

07/12/2014 الى غاية 04/01/2015 ماعدا يومي

الجمعة والسبت والعطل الدينية والوطنية. وعلى

المواطنين الذين يهمهم الامر ان يتقدموا الى المحافظ

المحقق بملعب التعمير والبناء لبلدية بوراشد خلال

ايام الاسبوع من الساعة الثامنة صباحا الى الثانية

عشر وعدا الواحدة زوالا الى غاية الرابعة والنصف

مساء يومي الجمعة والسبت والعطل الدينية والوطنية طبقا للمادة 02 من القرار المذكور اعلاه.

Midi Libre n°2355 - Lundi 15 décembre - 112/14

الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء . 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي محمد الجزائر

شركة مدينة مبنية لمحاسنة // مكتب الدوائية رقابة الحسابات

سيدي - أمسي - سي -

مقرها// رقم 70 شارع بيبوشير موك ، الجزائر

راسماليا// 100.000 دج

تدبير شركة

3244/بموجب عقد استلم المكتب يوم 14/12/2014 تم تعديل القانون

الأساسي كما يلي:-1- تغيير مقر الشركة ليصبح كما يلي : شارع زبانة

رقم 33 ، بلدية سيدي محمد ، الجزائر-2- تنازل عن الحصص

الاجتماعية عن طريق البيع حيث : باعت السيدة// بذلك صبيحة جميع

حصصها التي تمتلكها في الشركة خمسون حصصا ( 50 ) بقيمة ألف

دينار جزائري إلى السيد// أمراج 40 حصص و السيدة // أمراج

كهيبة 10 حصص ، بمجموع خمسون ألف دينار جزائري ( 50.000

دج )-3- استقالة السيدة// بذلك صبيحة من منصبها كمسيرة للشركة.

Midi Libre n°2355 - Lundi 15 décembre - 113/14

## Cuisine

### Pain maison

**Ingrédients**  
1 k de farine  
6 dl d'eau (ou de lait)  
levain ou 40g de levure fraîche  
25g de sel  
2 c. à soupe de yaourt (2 c. d'huile ou de beurre)



#### Préparation

Diluer le levain dans un peu d'eau chaude  
- Mettre la farine et le sel dans un grand plat  
- Ajouter le liquide  
- Mélanger et pétrir le tout  
- Quand votre pâte est prête la laisser reposer minimum 30 minutes à température ambiante  
- Reprendre un peu de pâte pour faire le levain de votre prochain pain  
- Séparer votre pâte en 2 portions et former vos pains  
- mettre en forme et cuire le pain à 220° durant 40 minutes environ  
- Vous pouvez ajouter des graines, mélanger divers style de farine, faire des pain rond, carré ou en forme de coeur, ... Laissez votre créativité vous inspirer

### Des petites boules au cake râpé



#### Ingrédients

4 œufs  
1 verre à thé de sucre glacé  
1 verre à thé d'huile  
1 verre à thé de lait  
2 sachets de levure pâtisseries  
3 verres à thé de farine  
3 c. à soupe de fruits confits  
100 g de chocolat en poudre  
500 g de chocolat noir

La confiture de fraise pour rassembler le mélange.

#### Préparation

- Travailler les œufs et le sucre glacé à l'aide d'un batteur électrique jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux, ajouter l'huile et le lait en continuant à travailler.  
- Incorporer la farine tamisée peu à peu au mélange, ajouter la levure, travailler l'ensemble jusqu'à ce qu'il devienne homogène.  
- Verser la préparation dans un moule à cake beurré et fariné.  
- Enfourner à 180°C pendant 30 minutes, démouler le cake et laisser refroidir. - Râper le cake avec une râpe à petit trou, ajouter les fruits confits, le chocolat en poudre, rassembler le mélange avec la confiture de fraise jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.- Faire des petites boulettes avec cette pâte.  
- Faire fondre le chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes, tremper les boulettes dans le chocolat fondu, retirer-les à l'aide d'une pique à brochette, les faire sécher sur un papier ciré.

## Soins et beauté

# PRÉPAREZ VOTRE CRÈME DE BEAUTÉ VOUS-MÊME

Les crèmes de beauté sont l'apanage des femmes qui dépensent des sommes considérables. D'autant que ce ne sont pas les crèmes les plus chères qui sont forcément les meilleures. Alors faites-vous belle en préparant vous-même votre masque de beauté en si peu de temps avec si peu d'argent. Vous verrez, c'est facile et plus efficace.

Par Ourida Aït Ali

### Préparation pour un masque

c. à soupe argile en poudre  
1 citron  
1 jaune d'oeuf  
noisette en poudre  
avoine ou de la farine complète de froment ou autre



Mettre l'argile dans un bol  
Pressez le citron  
Mélanger le citron et l'argile (la solution va mousser et gonfler)

Rajouter le jaune d'oeuf à la mixture et bien mélanger  
Séparer la mixture en 2 bols (1/5 dans un et le reste dans l'autre)

Dans la petite part rajouter de la noisette en poudre ! Voilà un super peeling très doux à utiliser de suite

Dans le second bol (grande part) mettre un peu d'avoine ou de la farine complète (ce que vous

avez dans votre armoire de cuisine pour rendre le mélange plus applicable)

Voilà un super masque purifiant et nourrissant !

Pendant que votre baignoire se remplit, faites-vous le peeling. Rincez bien. Appliquez votre masque et prenez un moment pour vous relaxer... Pour celles qui n'aiment pas les bains, on peut aussi le faire sans : )

### Lait démaquillant aux fleurs

175 g d'eau distillée de leurs d'orange

250 g d'eau de rose  
125 g d'eau d'hamamélis  
mélanger le tout et ensuite, sans cesser d'agiter, ajouter 50 g de teinture de benjoin au goutte-à-goutte.

### Épilation orientale

4 c. à soupe de sucre  
1 c. à soupe d'eau  
2 c. à soupe de jus de citron  
1 c à soupe de miel  
- Mélanger le tout et faire caraméliser jusqu'à ce que le mélange prenne une belle couleur dorée  
- Verser votre mélange et étalez-le sur une surface (par exemple une plaque à gâteau)  
- Attendez un moment pour éviter de vous brûler  
- Quand le caramel durcit un peu, faites en une boule de pâte  
- Etaler cette mixture sur la zone à épiler en couche fine  
- Attendez un moment  
- Tirer d'un coup sec  
- Recommencer l'opération avec la même boule jusqu'à ce que vous soyez satisfaite du résultat.

## Le bicarbonate produit miracle et polyvalent

C'est un produit communément utilisé en agroalimentaire, en cosmétique et en pharmacie. Et il est naturellement présent dans une grande partie des eaux minérales.

Quelles sont les propriétés qui rendent le bicarbonate efficace pour tant d'usages différents ? Le bicarbonate possède une structure moléculaire qui, tout en lui conférant diverses propriétés, en fait un produit polyvalent, sûr pour celui qui l'utilise. Très efficace dans des situations diverses, il combat l'acidité gastrique, lutte contre la corrosion acide dans les canalisations, neutralise le venin de nombreux insectes (les moustiques par exemple), pour éliminer la saleté souvent constituée d'acides gras.

Le pouvoir levant du bicarbonate est lié à deux de ses propriétés :

Quand il est mélangé à un autre produit à tendance acide, par exemple le lait, le vinaigre, le jus de citron, il réagit en libérant du dioxyde de carbone (CO2) sous forme gazeuse. Le même phénomène se produit lorsque le bicarbonate est porté à des températures supérieures à 70 °C.

Grâce à cette propriété, le bicarbonate peut être utilisé pour préparer de nombreuses recettes à la maison, ainsi que pour la production en grandes quantités de produits alimentaires (viennoiseries, gâteaux, biscuits, certaines variétés de pains...), et pour la fabrication de levures industrielles et de poudres effervescentes.

### En usage domestique, c'est un piège à odeur

- favorise l'élimination des impuretés des fruits et légumes;
- nettoie les surfaces sans les rayer;
- absorbe les odeurs désagréables;
- Utile lors de la cuisson;
- agent levant;
- ravive les couleurs des tapis et moquettes;
- aide à éliminer les signes de fatigue;

### Il permet d'absorber les odeurs

- dans le réfrigérateur;
- sous l'évier;
- dans l'armoire à linge ou à chaussures;
- dans le garage, dans la cave, le sous-sol, dans le local poubelle;

En saupoudrage, il est efficace pour :

- raviver les couleurs des tapis et moquettes;
- désodoriser les containers poubelles
- éliminer les mauvaises odeurs des chaussures et des chiens;
- désodoriser les litières des chats, des oiseaux et des petits rongeurs
- faire briller les objets en argent et en cuivre.

### Pour l'hygiène personnelle

- ajouté à l'eau chaude du bain, il laisse

une sensation agréable de peau lisse et souple

• ajouté à l'eau chaude d'un bain de pieds, il transmet une sensation de bien-être aux pieds et aux jambes

### Autres utilisations pour la peau

Il supprime les impuretés et les cellules mortes de la peau du visage.



## Trucs et astuces

### Frigo

Pour le nettoyage intérieur de votre frigo l'eau savonneuse n'est pas toujours recommandable (à cause de l'odeur), surtout pour les parois et les différents logements de celui-ci. Diluer quelques cuillerées de bicarbonate de soude dans un peu d'eau chaude, puis avec un chiffon humecté de ce mélange, vous frottez sur les différentes parties intérieures de



vos frigo, un petit rinçage et essuyage suffit. La présence du bicarbonate détruit les fermentations et les acidités et... ne laisse pas d'odeur !

### Tache de stylo à bille

Pour ôter les taches de stylo à bille, l'alcool à 90° peut faire des merveilles. Faites un test au préalable sur un endroit caché.



### Éliminer l'odeur des plats en plastique

Vous avez beau nettoyer vos plats en plastique, une odeur de nourriture persiste. Retirer le couvercle, puis mettre le plat au réfrigérateur pendant une demi-heure. L'odeur disparaîtra.



O. A. A.



# La glace XVI, une clé pour l'énergie du futur

*Les clathrates se comportent comme des pièges moléculaires pour certains gaz. Le plus connu est l'hydrate de méthane que l'on peut trouver à l'état naturel dans les océans.*

Pour exploiter cette source d'énergie et afin de mieux les connaître, les chercheurs ont synthétisé un nouveau type de glace baptisée glace XVI. Rien ne semble plus banal que la glace d'eau... faux. D'abord, contrairement aux autres liquides, l'eau augmente de volume quand elle gèle. Plus légère, alors, elle flotte. Mais cela n'est vrai que lorsque l'on considère la forme de la glace qui est pour nous la plus ordinaire. Il existe en effet, et c'est relativement peu connu sauf des physiciens et des chimistes confrontés au sujet, plusieurs types de glace apparaissant dans différentes phases selon les conditions de température et de pression. On en connaît ainsi plus d'une dizaine de formes cristallines. La première découverte par l'humanité a été classifiée au début du XX<sup>e</sup>

siècle par Gustav Tammann, sous l'appellation de glace Ih (la lettre h indiquant qu'elle fait partie des cristaux dont la maille cristalline est hexagonale). Tammann a aussi découvert les glaces de type II et III. Pionnier de la physique des hautes pressions, le physicien P. W. Bridgman a contribué à l'extension de notre connaissance des types de glace en fabriquant, en 1912, d'abord les glaces V et VI puis, en 1937, la glace VII. Ces connaissances nous permettent de spéculer sur la structure interne des planètes géantes comme Jupiter et Neptune. Des chercheurs ayant utilisé les faisceaux de neutrons disponibles à l'Institut Laue-Langevin (ILL) viennent de publier dans *Nature*, les résultats de leurs travaux sur un nouveau type qui est la moins dense de toutes les formes de glaces connues. Il s'agit de la glace XVI.

## La glace XVI, un laboratoire pour comprendre les clathrates

L'intérêt de ces travaux vient de ce qu'il concerne directement les propriétés des clathrates (du grec klathron qui signifie fermeture) à base de molécules d'eau. Il s'agit de composés possédant une structure cristalline et formant des



sortes de cages moléculaires enfermant d'autres molécules ou des atomes. Le clathrate le plus connu est l'hydrate de méthane. Il défraye régulièrement la chronique, car ceux qui sont présents dans le permafrost et dans de vastes couches sédimentaires à des centaines de mètres au fond des océans sont potentiellement instables et risquent de libérer d'immense quantité de méthane dans l'atmosphère à cause du réchauffement climatique. Or ce gaz qui constitue aussi une source d'énergie est un gaz à effet de serre particulièrement puissant. On étudie donc les gisements naturels considérables d'hydrate de méthane pour deux raisons contradictoires. Ils constituent à la fois une menace pour la survie

de l'humanité, car ils pourraient provoquer un emballement spectaculaire du réchauffement climatique, et ils pourraient aussi contribuer à résoudre le problème de l'énergie au XXI<sup>e</sup> siècle et donc, a contrario, assurer la survie de larges populations. Les chercheurs ont de bonnes raisons de penser que la structure de la glace XVI est représentative de celle d'hydrate de méthane et d'autres clathrates. Son étude a donc le potentiel de livrer certains secrets de la physique et de la chimie des clathrates précieux aussi bien pour protéger la planète que pour les exploiter comme source d'énergie. Mais encore fallait-il créer cette glace qui s'apparente à ce que l'on peut appeler un clathrate vide. Pour ce

faire, les physiciens et les chimistes en ont synthétisé rempli de molécules de néon (formées de petits atomes, elles permettent de vider le clathrate sans compromettre sa fragile structure), qu'ils ont ensuite extrait en plaçant le clathrate dans un vide à une température avoisinant 140 K. Les faisceaux de neutrons disponibles à l'ILL ont été diffractés par le matériau au cours de sa formation, ce qui a permis de s'assurer que l'on obtenait bien un clathrate et de recueillir des renseignements sur sa structure. Les clathrates, un puits de carbone et une source de méthane Selon Thomas Hansen, l'un des chercheurs impliqué dans les travaux sur la glace XVI : « Il faut savoir que l'on peut aussi former des clathrates avec du dioxyde de carbone, qui est stable dans les conditions des fonds océaniques. Cela signifie qu'il existe une possibilité d'extraire le méthane de son hydrate pour le transformer en énergie utile, en le remplaçant par le CO<sub>2</sub>. Autrement dit, on pourrait envoyer le CO<sub>2</sub> au fond des océans pour prendre la place du méthane dans les clathrates. Un défi de taille, certes, et dont la faisabilité pose question, mais cela reste une possibilité fascinante qui vaut la peine d'être approfondie ».

# L'eau de la comète de Rosetta très différente de celle de la Terre

Les premières mesures de l'instrument Rosina, porté par la sonde Rosetta, révèlent un rapport deutérium/hydrogène (ou D/H) de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko très différent de celui de l'eau présente sur Terre. Nos océans viendraient donc plutôt des astéroïdes ou d'autres comètes... Ces résultats indiquent également que les comètes de la famille de 67P ne sont pas originaires d'une unique région, la ceinture de Kuiper. Certaines proviendraient du lointain nuage de Oort.

Nés il y a 4,55 milliards d'années, les différents corps qui composent le Système solaire (Terre, planètes, astéroïdes et comètes) ont, au départ, été formés à partir du même nuage de gaz et de poussière : la nébuleuse protosolaire. À partir de cette origine commune, ils ont évolué différemment en fonction de leur orbite, et donc de leur exposition au rayonnement solaire. Très éloignées du Soleil pendant l'essentiel de leur vie, les comètes n'ont

pratiquement pas évolué et constituent les témoins privilégiés des conditions qui prédominaient lors de la naissance du Système solaire. Les compositions isotopiques de leurs principaux constituants sont donc susceptibles de fournir des informations uniques pour décrire les conditions et les processus de la formation du Système solaire, et notamment l'origine de l'eau sur Terre.

Le rapport deutérium/hydrogène (D/H) constitue un marqueur clé pour déterminer l'origine de l'eau sur Terre et comprendre le rôle qu'ont pu jouer les comètes ou les astéroïdes. L'étude détaillée des premiers spectres obtenus par l'instrument Rosina, depuis son arrivée au voisinage de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko, a conduit à une valeur du rapport D/H de  $5,3 \pm 0,7 \cdot 10^{-4}$ . Or, sa valeur de l'eau des océans de la Terre est de  $1,55 \cdot 10^{-4}$ .

Ce rapport, fortement enrichi en deutérium par rapport à notre biosphère, ne concorde donc pas avec les hypothèses

qui attribuent une origine cométaire à l'eau présente dans l'atmosphère et les océans terrestres, à l'inverse de ce que les laissaient penser d'autres résultats sur les comètes de la famille de Jupiter. La valeur du rapport D/H terrestre étant comprise dans la gamme des rapports D/H des astéroïdes situés entre Mars et Jupiter, l'eau des océans sur Terre pourrait ainsi provenir préférentiellement des astéroïdes et de certaines comètes. Ces résultats importants viennent d'être publiés dans la revue *Science Express*.

## Rosetta étudie aussi d'autres éléments volatils

Par ailleurs, les réservoirs cométaires sont situés à des distances considérables du Soleil : le nuage de Oort, par exemple, s'étend jusqu'à plus de 100.000 UA (100.000 fois la distance Terre-Soleil) et est la source des comètes de longue période telles la célèbre Halley. La ceinture de Kuiper, située entre 30 et 55 UA, est

quant à elle connue pour être à l'origine des comètes de la famille de 67P/Churyumov-Gerasimenko qualifiées de comètes joviennes car les parties lointaines de leur orbite sont voisines de celle de Jupiter. Selon les nouveaux résultats de Rosina, les comètes de cette famille ne proviendraient pas toutes d'une région source unique, la ceinture de Kuiper. Certaines pourraient provenir en effet du vaste nuage de Oort.

Les chercheurs souhaitent désormais continuer à décrypter la composition chimique et isotopique de l'atmosphère de 67P/Churyumov-Gerasimenko, notamment pour d'autres espèces gazeuses que l'hydrogène, comme les gaz rares ou l'azote. Ces mesures devraient permettre d'explorer en détail l'origine des éléments volatils sur Terre permettant l'apparition de la vie. De nouveaux résultats sont attendus dès la semaine prochaine à l'occasion des rencontres de l'Union américaine de géophysique et aussi courant janvier 2015.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Bicyclette

Inventeur : MacMillan Kirkpatrick Date : 1839 Lieu : Ecosse

La "draisienne", mise au point par Drais von Sauerbronn, se composait d'un cadre monté sur deux roues, d'une barre de direction et d'une selle. Kirkpatrick MacMillan améliora la draisienne en lui ajoutant des pédales et un système de freinage. Cependant, son invention ne fut jamais populaire, probablement en raison de son manque de maniabilité.



**TSUNAMI : LES IMAGES DE CEUX QUI L'ONT VÉCU**

20h45



Souvenez-vous, le 26 décembre 2004, au lendemain des fêtes de Noël, le monde entier découvre avec effroi les premières images d'une catastrophe naturelle particulièrement meurtrière. Un tsunami d'une violence incroyable vient de dévaster les côtes asiatiques du Sud-Est. En quelques minutes, des régions entières ont été submergées par les eaux, animées d'une force et d'une violence terrifiante. Bilan de ce raz-de-marée sans précédent : 200 000 morts. Parmi eux, des centaines de touristes venus passer des vacances de rêve dans les complexes hôteliers bordant des plages paradisiaques. Retour sur cette tragédie au travers d'images amateurs tournées par des rescapés

**POLITIQUES UNDERCOVER**

22h30



Pendant une journée, quatre élus de renom se mettent dans la peau de leurs administrés afin de se confronter à une problématique précise. Au sommaire : Samia Ghali (PS), sénatrice et maire du 8e secteur de Marseille, endosse le rôle d'une femme célibataire avec deux enfants à la recherche d'un appartement - Thierry Mariani (UMP), ex-ministre des Transports, se met dans la peau d'une personne à mobilité réduite pour tester les transports en commun de la capitale - Bernard Accoyer (UMP), médecin et ex-président de l'Assemblée nationale, se transforme en brancardier - Jean Luc Romero (PS), maire-adjoint de Paris, incarne un militant incitant à voter aux élections européennes

**CASTLE LA VOIE DU NINJA**

20h45



Kyoto pour rentrer au conservatoire de danse. Son petit ami, Dean Bedford, ne peut expliquer sa présence dans cette zone. L'enquête révèle, par ailleurs, que la jeune femme avait repoussé les avances d'un danseur d'origine coréenne, Lee Tong. Selon ce dernier, Jade n'était absolument pas concentrée sur les cours qu'elle séchait allégrement ces derniers temps

**LA GUERRE DES ONDES (RADIO LONDRES 1943-1944)**

20h45



Octobre 1943. Pierre Dac, l'humoriste le plus célèbre de France, arrive enfin à Londres, après une longue et difficile période de captivité et d'exil. Il rejoint la BBC et l'équipe des Français libres qui animent quotidiennement une émission de Radio-Londres. Ses interventions vont dynamiser les messages des collaborateurs et des Allemands, car ce géant du trait d'esprit manie l'humour



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR**

20h50



Fraîchement débarquée à la Nouvelle-Orléans, Blanche Dubois, veuve depuis plusieurs années, s'installe chez sa soeur Stella, qui occupe avec son mari Stanley un appartement pauvre et peu confortable dans le vieux quartier français. La jeune femme est profondément troublée par ce logement minable où elle doit vivre, et par la conduite peu raffinée de ceux qui l'entourent... Quant à Stanley, un rustre de première catégorie, il n'apprécie guère l'intrusion de sa belle-soeur, dont les manières trop distinguées et la moralité démodée l'insupportent au plus haut point

**ON N'EST PLUS DES PIGEONS POUR LA RENTRÉE, LES PIGEONS CASSENT LES PRIX**

20h45



Claire Barsacq et sa bande recense les arnaques de la société de consommation et repère les bons plans. Au sommaire de cette émission spéciale consacrée aux fêtes de fin d'année : «Fait-on de bonnes affaires sur les marchés de Noël ?» - «Peut-on manger du foie gras en ayant bonne conscience ?» - «Quels seront les hits de Noël ?» - «Contrôle technique : la GoPro» - «Ou trouvez les jouets les moins chers ?» - «Que vaut le champagne pas cher ?» - «Faire des économies à Noël»

**LOVE ACTUALLY**

20h50



L'amour est partout, mais imprévisible. Pour le nouveau Premier ministre britannique, il va prendre la forme d'une jeune collaboratrice. Pour l'écrivain au coeur brisé, il surgira d'un lac. Il s'éloigne de cette femme qui suspecte soudain son mari de songer à une autre. Il se cache derrière les faux semblants de ce meilleur ami qui aurait bien voulu être autre chose que le témoin de mariage de la femme qu'il aime. Pour ce veuf et un beau-fils, pour cette jeune femme qui adore son collègue, l'amour est l'enjeu, le but, mais aussi la source d'innombrables complications

**CAMPING PARADIS UN COACH AU PARADIS**

20h50



Simon, coach de vie, débarque par surprise au camping. Ce grand dragueur à tendance machiste est bien décidé à reconquérir son ex-femme Séverine, qui est accompagnée de leurs deux enfants. Simon a dans son sillage un client encombrant qu'il a dû emmener pour une vague histoire de contrat... Denis, le client en question, se révèle très timide et extrêmement maladroit ! Par ailleurs, un spa a été installé au camping. Ce centre de bien-être va être animé par Cécile, la soeur d'Auréliette. D'allure détendue, cette jeune maman d'un petit garçon de 4 mois ne l'est pas vraiment

Web : www.lomidz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lomidz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lomidz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lomidz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarhah : 02100007113000214 cte 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Lily Donaldson

en couverture  
de Vogue Turquie

Lily Donaldson s'illustre en couverture de *Vogue Turquie* du mois de décembre 2014. Le mannequin anglais termine ainsi l'année éditoriale dans un shooting couture...



## Amanda Seyfried l'exercice pour garder la ligne !

Amanda Seyfried, plutôt que de se priver côté nourriture, préfère faire du sport. Pas question de se mettre la pression avec des régimes stricts. Elle tâche de rester active autant que possible.

## Marianne James

elle arrive  
à France 2 !  
Marianne James débarque en prime time sur France 2 le 27 décembre à la présentation d'un concours inédit de musique et de danse classiques baptisé Prodiges.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h13
Dohr	12h44
Asr	15h16
Maghreb	17h39
Icha	19h04

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**0550.18.37.57**

## SOMMET SUR LE CLIMAT

# Prolongations, faute de consensus entre pays riches et pauvres

PAR RACIM NIDAL

La conférence de l'Onu sur le climat jouait les prolongations, samedi 13 décembre, à Lima. Les discussions, qui devaient initialement s'achever, vendredi à 18 h, heure locale (minuit, heure de Paris) se poursuivaient faute de consensus entre pays riches et pauvres, après une nuit continue de consultations.

Le secrétariat général de la Convention de l'Onu sur le climat, sous l'égide de laquelle se déroulent ces négociations, a indiqué que les consultations sur un texte amendé étaient terminées, et qu'une séance plénière reprendrait à 10 h, heure locale (16 h, heure de Paris).

Une telle prolongation est un fait très habituel dans ces conférences annuelles de l'Onu sur le climat, où les 195 pays industrialisés et en voie de développement représentés peinent toujours à arriver à un consensus. L'enjeu est de poser les bases d'un futur grand accord espéré à Paris fin 2015.

Les pays devront remettre ces contributions au secrétariat des Nations unies d'ici à mai 2015. La définition des règles qui les régissent, et leur processus d'évaluation (au niveau global, et par rapport à la capacité de chaque pays) sont un sujet de



friction, et une étape cruciale pour assurer un certain niveau d'ambition dans l'accord multilatéral espéré à Paris.

Chine et Inde notamment sont opposés à une démarche trop exigeante. Les pays africains, qui ne représentent qu'une fraction marginale des émissions de gaz à effet de serre (quelque 3 %), conditionnent une évaluation précise à des garanties financières. Et les Etats-Unis et l'Union européenne souhaitent que ces contributions se concentrent sur l'effort de réduction

des gaz à effet de serre. Objectifs chiffrés, champs d'activité couverts, année de référence... « Les informations doivent être précises et comparables pour évaluer l'effort de chacun et dire s'il est suffisant pour contenir le réchauffement au-dessous de 2 °C », confie au Monde Romain Benicchio d'Oxfam, en redoutant que les discussions ne se terminent par un menu à la carte, « ni transparent, ni lisible ».

### Les négociations à Lima se poursuivent faute de consensus.

Sur le fond, les engagements attendus doivent permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau global, en vue de limiter à 2 °C la hausse de la température de la planète. A Lima, le projet d'accord sur ce sujet doit être formellement adopté, faute de quoi la conférence n'aura pas tenu ses promesses.

Limiter la hausse des températures impliquerait de réduire les émissions de GES d'ici à 2050 de 40 à 70 %, selon les experts. Cela suppose que tous les pays se détournent peu à peu des énergies fossiles – le charbon en premier lieu – et investissent massivement dans d'autres énergies.

Autre point de discorde, la différenciation entre pays développés et en voie de développement, que certains pays très pollués veulent maintenir. La Convention de l'Onu sur le climat de 1992 reconnaît « une responsabilité commune mais différenciée » pour ces deux catégories de pays. Chine et Inde en tête, désormais le premier et le quatrième émetteurs de GES, plaident pour un statu quo, considéré comme inacceptable par les Etats-Unis et l'Union européenne, notamment.

### ORTHODONTIE

## Un millier d'enfants se présentent en consultation par an

Environ 1.000 enfants se présentent annuellement en consultation d'orthodontie pour le placement d'un appareil dentaire dans les services de référence des CHU Beni-Messous et Mustapha-Pacha (Alger), a indiqué samedi à Alger, la présidente de la Société algérienne d'orthodontie (SAO), le Pr Safia Laraba. « Les soins en orthodontie enregistrent une importante demande, notamment chez la population jeune, car pas moins de 1.000 enfants se présentent annuellement en consultation d'orthodontie pour le placement d'un appareil dentaire, dans les services de référence de Beni Messous et de Mustapha Pacha », a souligné le Pr Laraba, en marge du 3<sup>e</sup> congrès de la SAO. L'orthodontie est une thérapie permettant de traiter les anomalies dentaires d'ordre fonctionnels et esthétiques à l'aide d'appareils dentaires.

Le Pr Laraba a souligné, à cette occasion, que les centres de soins sont « saturés »,

appelant à l'ouverture d'autres services d'orthodontie dans le secteur sanitaire public. Dans ce contexte, elle a déploré le manque de moyens et d'équipements dans les établissements de soins pour une bonne prise en charge de l'ensemble des malades. S'exprimant sur le rôle des cliniques dentaires, le chef de service orthodontie au CHU Mustapha-Pacha, le professeur Fatma Si Ahmed, a rappelé l'importance de ces structures dans le soin des caries dentaires des enfants, avant le placement d'appareils dentaires.

Le congrès de la SAO se déroule sous le thème « Orthodontie d'aujourd'hui : quelle évolution ? » avec la participation de plusieurs spécialistes algériens et étrangers pour « un échange de savoir-faire et une mise à jour de leurs connaissances », ont indiqué les organisateurs de cette rencontre scientifique.

### PERTURBATIONS À BÉJAÏA

## 14 communes privées d'eau

Quelque 14 communes, situées le long du couloir de la vallée de la Soummam, entre Tazmalt, à l'extrême ouest de la wilaya, et Béjaïa-ville, sont en proie, à une pénurie d'eau persistante depuis mercredi dernier en raison d'une forte turbidité de l'eau du barrage de Tichy-haft, indique-t-on samedi à la direction de l'Algérienne des eaux (ADE).

« L'eau brute du barrage a été fortement troublée par les dernières intempéries, posant un danger potentiel pour les équipements de la station de traitement d'Ait R'zine », a-t-on expliqué en guise de justification de la fermeture de cet équipement qui a conduit à la suspension de la distribution d'eau dans toute la région qui regroupe une population de

plus de 500.000 habitants.

Cette situation a imparablement poussé les citoyens à recourir au système "D", en investissant les fontaines et les sources d'eau naturelles, littéralement prises d'assaut, a-t-on constaté.

Le rétablissement de l'eau courante dans les robinets est prévu pour dimanche matin, rassure-t-on à l'ADE, expliquant que les techniciens de l'entreprise travaillent d'arrache-pied pour ce faire.

Afin d'alléger l'effet de cette pénurie, l'entreprise a remis en fonction une ancienne conduite principale, provenant de la "source bleue", située à Darguinah (35 km à l'est vers Béjaïa), qui alimente traditionnellement toutes les agglomérations orientales de la wilaya et à laquelle il est recouru accessoirement.

### L'ANP SÉVIT À TAMANRASSET

## Trois contrebandiers arrêtés et 52.000 litres de carburant saisis

Trois contrebandiers ont été appréhendés par l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi 52.000 litres de carburant à Tamanrasset, suite à une embuscade tendue vendredi, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de

l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6<sup>e</sup> région militaire), et suite à une embuscade tendue hier (vendredi) 12 décembre 2014, à 3h50, a appréhendé trois contrebandiers dont un de nationalité malienne et a saisi trois camions sans papiers et 52.000 litres de carburant destinés à la contrebande », a précisé le communiqué du MDN.

### UN ANCIEN JOURNALISTE DE L'APS NOUS QUITTE

## Bachir Harroum n'est plus

L'ancien journaliste de l'Agence Algérie Presse Service (APS) et enseignant universitaire, Bachir Harroum, est décédé à Tébessa à l'âge de 63 ans après un riche parcours, a-t-on appris samedi auprès de ses proches. Le défunt avait débuté son parcours professionnel à l'APS dans les années 80 en tant que traducteur avant d'occuper

le poste de chef de bureau de l'Agence dans la wilaya de Tébessa. Après une retraite anticipée, il s'est consacré à la traduction et la linguistique.

Il a également enseigné à l'université de Tébessa Larbi-Tebessi.

Le défunt était connu par son dévouement à son travail.